



**Organisation des Nations Unies
pour le développement
industriel**

Distr.: Générale
4 avril 2007

Français
Original: Anglais

Conseil du développement industriel

Trente-troisième session

Vienne, 25-27 juin 2007

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire

Rapport intérimaire du Commissaire aux comptes, y compris la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2004-2005; rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2006-2007

Comité des programmes et des budgets

Vingt-troisième session

Vienne, 2-4 mai 2007

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Rapport intérimaire du Commissaire aux comptes, y compris la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2004-2005; rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2006-2007

Rapport intérimaire sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2006-2007

Présenté par le Directeur général

Le présent document rend compte de l'emploi des ressources financières pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006, conformément à la conclusion 1987/19 du Comité des programmes et des budgets.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. États financiers pour la période de 12 mois de l'exercice biennal 2006-2007 terminée le 31 décembre 2006.....	8
Rapport du Directeur général.....	4
Comptes consolidés pour l'année 2006.....	7
Certificat attestant l'exactitude des états financiers.....	8

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

V.07-82151 (F)



État I	État des recettes et des dépenses et variations des réserves et des soldes inutilisés pour l'année terminée le 31 décembre 2006	9
État II	État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes inutilisés au 31 décembre 2006.	11
État III	État consolidé des mouvements de trésorerie pour l'année 2006 au 31 décembre 2006.	12
État IV	Fonds général: état des ouvertures de crédit par grand programme pour 2006 au 31 décembre 2006.	13
Tableau 1	État des contributions mises en recouvrement au titre du budget ordinaire (en euros) au 31 décembre 2006.	14
Tableau 1.1	Prévisions additionnelles pour l'exercice biennal 2004-2005 concernant le renforcement des mesures de sécurité: état au 31 décembre 2006.	21
Tableau 2	État des avances au fonds de roulement au 31 décembre 2006	26
Tableau 3	Fonds général: état des ouvertures de crédit par principal objet de dépense pour 2006 au 31 décembre 2006.	31
Tableau 4	Autres fonds du Siège – Service des bâtiments: état des ouvertures de crédit par principal objet de dépense pour 2006	32
II.	Notes relatives aux états financiers	33
	Note 1 – Objectifs et activités de l'ONUDI	33
	Note 2 – Récapitulation des principes comptables essentiels	33
	Note 3 – Fonds général et Fonds de roulement.	38
	Note 4 – Autres fonds du Siège	47
	Note 5 – Coopération technique.	50
Annexes		
I.	Activités de coopération technique exécutées par l'ONUDI	56
Tableau 1	État récapitulatif des recettes et des dépenses et variations des réserves et des soldes inutilisés pour l'année terminée le 31 décembre 2006 (en milliers d'euros)	56
Tableau 1	État des recettes et des dépenses et variations des réserves et des soldes inutilisés pour l'année terminée le 31 décembre 2006 (en milliers de dollars).	58
Tableau 1	État des recettes et des dépenses et variations des réserves et des soldes inutilisés pour l'année terminée le 31 décembre 2006 (en milliers d'euros).	59
Tableau 2	État récapitulatif de l'actif, du passif, des réserves et des soldes inutilisés au 31 décembre 2006 (en milliers d'euros)	60
Tableau 2	État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes inutilisés au 31 décembre 2006 (en milliers de dollars).	61
Tableau 2	État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes inutilisés au 31 décembre 2006 (en milliers d'euros).	62

Tableau 3	État récapitulatif des transactions sur les comptes subsidiaires du Fonds de développement industriel pour l'année 2006 au 31 décembre 2006 – libellées en euros (en euros)	63
Tableau 3	État récapitulatif des transactions sur les comptes subsidiaires du Fonds de développement industriel pour l'année 2006 au 31 décembre 2006 – libellées en dollars (en dollars).	64
Tableau 4	État récapitulatif des activités de coopération technique financées par des fonds d'affectation spéciale pour l'année 2006 au 31 décembre 2006 – libellées en euros (en euros)	66
Tableau 4	État récapitulatif des activités de coopération technique financées par des fonds d'affectation spéciale pour l'année 2006 au 31 décembre 2006 – libellées en dollars (en dollars).	67
Tableau 5	État récapitulatif pour l'année 2006 des activités de coopération technique menées dans le cadre d'accords interorganisations (en dollars)	72
II.	Fonds d'exploitation PNUD et fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD.	73
État I	Fonds pour l'environnement mondial	74
État I	Fonds de la République de Corée pour la région du Tumen.	75
III.	Compte spécial pour le service des bâtiments (dépenses autres que de personnel)	76

Rapport du Directeur général

Le rapport financier pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2006 est établi et soumis conformément au chapitre X du Règlement financier. Il se fonde sur le programme et les budgets de l'exercice 2006-2007, que la Conférence générale a adoptés à sa onzième session (décision GC.11/Dec.18).

Les dépenses prévues au budget ordinaire pour l'exercice 2006-2007 s'élevaient à 154 009 900 euros en montant brut, à financer sur les contributions mises en recouvrement à hauteur de 150 785 600 euros et sur d'autres recettes à hauteur de 3 224 300 euros. Par conséquent, un montant de 75 392 800 euros, soit la moitié des contributions des États Membres pour l'exercice biennal, a été mis en recouvrement en 2006.

L'exécution financière du programme et des budgets approuvés est subordonnée au montant effectif des ressources de trésorerie disponibles au cours de l'année. Sont indiqués ci-après, en millions d'euros, le montant des contributions reçues par l'Organisation et celui des contributions à recevoir conformément aux décisions de la Conférence générale ainsi que les montants correspondants pour les trois années écoulées.

	2006		2005		2004	
	€	%	€	%	€	%
Contributions mises en recouvrement à recevoir	75,4	100,0	71,0	100,0	71,0	100,0
Contributions mises en recouvrement reçues	70,6	93,7	63,7	89,8	64,3	90,5
Déficit	4,8	6,3	7,3	10,2	6,7	9,5

Je suis heureux de constater que le taux de recouvrement des contributions pour 2006, s'élevant à 93,7 %, est l'un des plus élevés jamais enregistré à l'ONUDI, contre respectivement 89,8 % et 90,5 % pour les deux dernières années. Les contributions non acquittées accumulées en fin d'exercice s'élevaient à 47,5 millions d'euros, à quoi s'ajoute un montant de 71,3 millions d'euros dû par d'anciens États Membres. En 2006, les contributions non acquittées ont diminué de 1,2 million d'euros par rapport à la fin de l'exercice précédent, où elles atteignaient 48,7 millions d'euros. La date de paiement des contributions a des incidences sur l'exécution du budget ordinaire approuvé par la Conférence générale. Au cours de l'année, un État Membre a signé un plan de paiement avec l'Organisation. Je souhaiterais inviter les États Membres qui ont des difficultés pour s'acquitter de leurs obligations à prendre contact avec le Secrétariat afin de conclure un plan de paiement adapté.

Les dépenses en 2006 se sont élevées à 61,4 millions d'euros, soit une utilisation de 81,6 % du montant brut des dépenses approuvées (75,2 millions d'euros). Le montant effectif des recettes a atteint 0,5 million d'euros pour les contributions des États aux dépenses du réseau de bureaux extérieurs dans le cadre du Programme régional et 0,8 million d'euros pour les recettes accessoires, contre un montant prévu au budget de 0,9 million et de 0,8 million d'euros respectivement. En tenant compte des recettes accessoires non prévues dans la décision GC.11/Dec.18, le

montant total net des dépenses (60,1 millions d'euros) représente 81,8 % du montant net des crédits ouverts au budget ordinaire (73,5 millions d'euros). Le solde net des crédits ouverts au 31 décembre 2006 s'élevait donc à 13,4 millions d'euros.

Dans le budget opérationnel, le remboursement des dépenses d'appui aux programmes s'est élevé à 9 millions d'euros pendant la période considérée. Les dépenses ont atteint 7,8 millions d'euros, d'où un excédent des recettes par rapport aux dépenses de 1,2 million d'euros. Le solde de clôture du compte spécial pour les dépenses d'appui aux programmes, autrement dit le montant de la réserve opérationnelle, y compris les économies sur l'annulation d'engagements se rapportant à l'exercice précédent, était donc de 6,8 millions d'euros, alors que le solde d'ouverture se montait à 5,1 millions d'euros.

Le montant relativement faible des dépenses prévues au budget ordinaire et au budget opérationnel résultent du taux élevé de vacance de postes constaté en 2006. L'Organisation a certes déjà lancé un plan de recrutement structuré en juin 2006, mais les incidences financières n'apparaîtront qu'en 2007.

Les activités de coopération technique exécutées ont de nouveau atteint un montant impressionnant pendant l'année, à savoir 113,6 millions de dollars des États-Unis de dépenses, soit une augmentation de 14,8 millions de dollars ou de 15 % par rapport à la première année de l'exercice biennal précédent 2004-2005.

Comme le prévoit l'Acte constitutif, l'ONUDI compte trois organes directeurs: la Conférence générale, le Conseil du développement industriel et le Comité des programmes et des budgets. Les États Membres se réunissent une fois tous les deux ans à l'occasion de la Conférence générale, qui constitue l'organe directeur suprême de l'Organisation. La Conférence générale détermine les principes directeurs et les orientations générales, et approuve le budget et le programme de travail de l'ONUDI. En tant que plus haut fonctionnaire de l'Organisation, j'ai la responsabilité générale et le pouvoir de diriger ses travaux. L'introduction progressive de la gestion axée sur les résultats comme outil de gestion a permis à l'Organisation de faire en sorte que toutes ses activités contribuent à la réalisation de ses objectifs stratégiques et que les résultats des activités soient systématiquement évalués par rapport à des objectifs et à des indicateurs. Les principes de la gestion axée sur les résultats ont été appliqués de manière systématique lors de la préparation du programme et des budgets, 2006-2007, approuvés par les États Membres dans la décision GC.11/Dec.18.

Dans le cadre de la réforme de la gestion à l'échelle du système, le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination, à sa session d'avril 2006, a fait sienne la recommandation du Comité de haut niveau sur la gestion tendant à ce que l'ensemble du système des Nations Unies adopte les normes comptables internationales du secteur public (les normes IPSAS) d'ici à 2010. Elles représentent la meilleure pratique internationale pour la comptabilité du secteur public et des organisations à but non lucratif. L'adoption des normes IPSAS est en outre essentielle pour assurer la bonne gouvernance, la responsabilité et la transparence. Dans sa décision IDB.32/Dec.5, le Conseil a donné son accord de principe à l'adoption par l'ONUDI des normes comptables internationales du secteur public, permettant ainsi à l'Organisation de lancer les premières activités relatives à ce changement énorme.

Au cours de l'année, le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'Organisation révisés ont été publiés (PBC.22/CRP.2 et UNIDO/DG/B.74/Rev.2), en tenant compte des divers amendements précédents au Règlement financier et des améliorations constatées dans les opérations financières de l'Organisation. Lors de la révision, on s'est attaché à tenir compte des meilleures pratiques en vigueur à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies en matière de gestion et d'opérations financières, d'achats et de contrôle interne pour améliorer encore la gouvernance d'entreprise de l'Organisation, tout en précisant et en renforçant les pouvoirs, la responsabilité et l'obligation redditionnelle de toutes les personnes chargées de ses opérations.

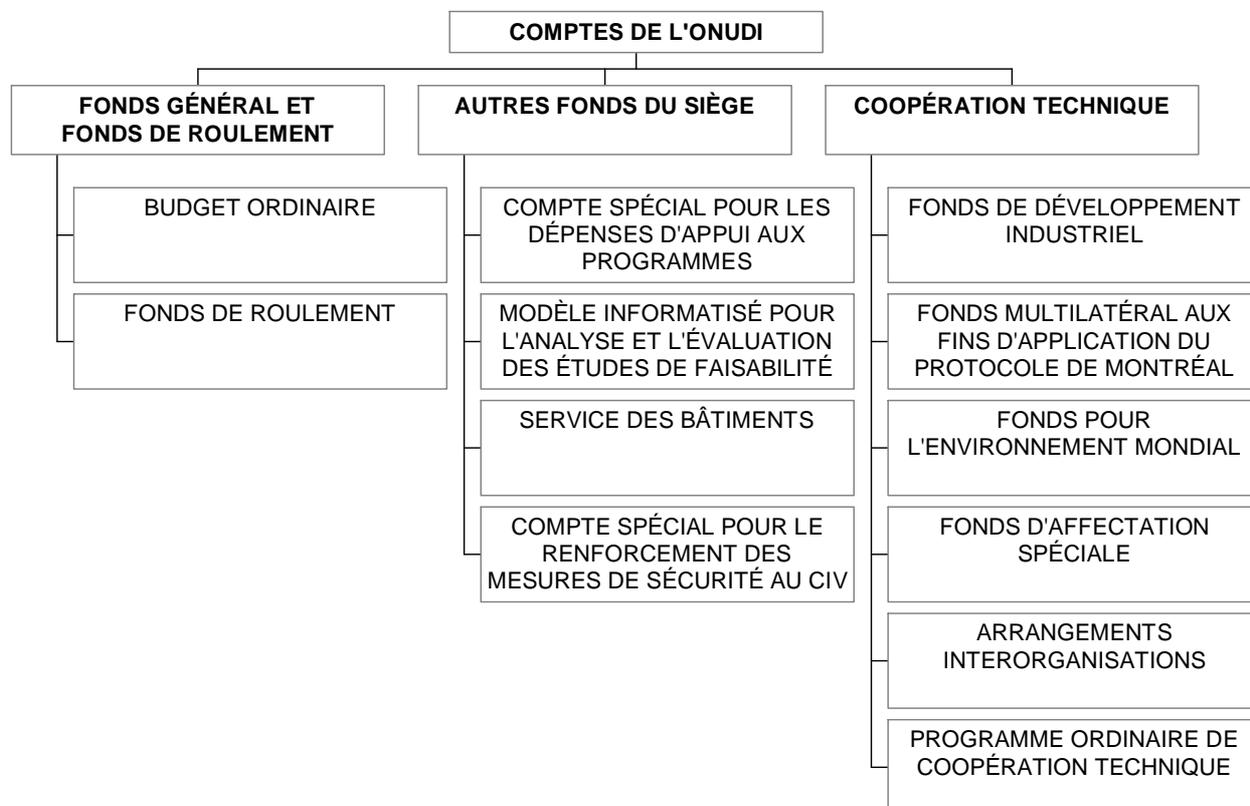
Le projet de désamiantage du CIV, qui a débuté lors du précédent exercice biennal, a continué en 2006 en coordination avec le Gouvernement autrichien. L'ONUDI, comme toutes les autres organisations sises au CIV, respecte strictement la réglementation du pays hôte concernant la protection de l'environnement pour le recyclage et/ou l'élimination des déchets de matériaux et d'équipements.

L'ONUDI entend que son personnel, qui est soumis aux Normes de conduite requises des fonctionnaires internationaux adoptées par la Commission de la fonction publique internationale, fasse preuve d'une intégrité et d'un comportement exemplaires. L'Organisation examine actuellement l'évolution de la situation au sein du régime commun des Nations Unies concernant les déclarations de situation financière et les déclarations d'intérêts afin d'adopter une politique similaire.

Je souhaiterais saisir l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier les États Membres et les donateurs de leur soutien financier, ainsi que l'ensemble du personnel de l'ONUDI pour sa contribution au travail de l'Organisation.

[Signé]
Le Directeur général
Kandeh K. Yumkella

**COMPTES CONSOLIDÉS
POUR L'ANNÉE
2006**



Introduction

1. À l'alinéa j) de sa conclusion 1987/19, le Comité des programmes et des budgets a prié le Directeur général de présenter chaque année au Conseil du développement industriel, par son entremise, un rapport sur l'exécution du budget rendant compte de façon claire et détaillée de l'emploi des ressources financières financier rendant compte de façon claire et détaillée de l'utilisation des ressources financières.

2. Le présent rapport, qui couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006, a été établi sur la base des crédits ouverts au titre des budgets de l'exercice biennal 2006-2007, que la Conférence générale a adoptés à sa onzième session (décision GC.11/Dec.18).

États financiers pour la période de 12 mois de l'exercice biennal 2006-2007 terminée le 31 décembre 2006

Certificat attestant l'exactitude des états financiers

Responsabilité du Directeur général

Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel est responsable de la préparation et de l'intégrité des états financiers.

Ces états ont été établis conformément aux normes comptables du système des Nations Unies et au chapitre X du Règlement financier de l'ONUDI et selon les conventions comptables appropriées, appliquées de manière systématique et étayées par des appréciations raisonnables et prudentes et les estimations les plus fiables de la direction.

L'Organisation dispose de systèmes de contrôle, de conventions et de procédures comptables internes pour gérer les risques, pour assurer la fiabilité de l'information financière et la protection des biens et pour prévenir et détecter les fraudes et d'autres irrégularités.

Les systèmes de contrôle interne et les documents comptables ont été examinés par le Bureau des services de contrôle interne et par le Commissaire aux comptes lors de leurs vérifications respectives, et la direction a examiné objectivement leurs recommandations pour améliorer encore le cadre de contrôle interne de l'Organisation.

Toutes les transactions importantes ont été dûment imputées sur les documents comptables et sont dûment reflétées dans les états financiers I à IV présentés ci-après. Ces états rendent compte avec une exactitude raisonnable de la situation financière de l'Organisation et des fonds qu'elle administre, des résultats de leurs opérations ainsi que de l'évolution de cette situation.

[Signé]
La Directrice des Services financiers
Amita Misra

[Signé]
Le Directeur général
Kandeh K. Yumkella

Date: le 31 mars 2007

État I
ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES ET VARIATIONS
DES RÉSERVES ET DES SOLDES INUTILISÉS
pour l'année terminée le 31 décembre 2006
(Milliers d'euros)

<i>Rubrique</i>	<i>Fonds général et Fonds de roulement</i>		<i>Autres fonds du Siège</i>		<i>Coopération technique</i>		<i>Éliminations</i>	<i>Total 2006</i>	<i>Total 2004</i>
	<i>Note</i>		<i>Note</i>		<i>Note</i>		<i>Note 3.17</i>		
RECETTES									
Contributions mises en recouvrement	75 392,8	3,1						75 392,8	71 000,0
Contributions supplémentaires								0,0	
Contributions volontaires	522,6	3,2			68 999,2			69 521,8	111 460,9
AUTRES RECETTES									
Activités génératrices de produits	50,2	3,3	9 662,1					9 712,3	8 884,0
Fonds reçus dans le cadre d'arrangements interorganisations					5 459,5			5 459,5	5 048,0
Activités financées conjointement			23 789,3				(3 408,4)	20 380,9	16 907,7
Recettes tirées de prestation de services			577,9				(229,6)	348,3	395,3
Intérêts créditeurs	732,3	3,4	910,8		2 639,1			4 282,2	1 610,6
Ajustements de change	(295,7)	3,5	(759,1)	4,5	167,8	5,3	64,1	(822,9)	(1 353,0)
Recettes accessoires	332,4	3,6	46,7		(2,9)		0,3	376,5	335,2
TOTAL RECETTES	76 734,6		34 227,7	4,4	77 262,7		(3 573,6)	184 651,4	214 288,7
DÉPENSES									
Traitements et dépenses communes de personnel	43 800,6		13 778,0		29 230,9		2 790,9	89 600,4	84 788,2
Dépenses de fonctionnement et services contractuels	12 103,1		11 555,0		31 119,5		(3 029,4)	51 748,2	54 584,1
Achats					20 397,8		286,7	20 684,5	15 027,8
Bourses					6 203,1		326,5	6 529,6	4 477,0
Programmation ordinaire de coopération technique et activités financées par les Ressources spéciales pour l'Afrique	5 517,0						(3 948,3)	1 568,7	399,8
Dépenses d'appui aux programmes			10,0		9 292,9			9 302,9	8 586,9
TOTAL DÉPENSES	61 420,7		25 343,0	4,4	96 244,2		(3 573,6)	179 434,3	167 863,8
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES									
Ajustements opérés lors de l'exercice biennal précédent	(254,3)	3,7	4,5					(249,8)	(119,3)
Économies découlant de l'annulation d'engagements pris lors de l'exercice précédent	2 959,4	3,8	556,5					3 515,9	4 637,1
Provision pour retards dans le recouvrement des contributions	(5 986,1)							(5 986,1)	(6 093,9)

<i>Rubrique</i>	<i>Fonds général et Fonds de roulement</i>		<i>Autres fonds du Siège</i>		<i>Coopération technique</i>		<i>Éliminations</i>		<i>Total 2006</i>	<i>Total 2004</i>
	<i>Note</i>	<i>Note</i>	<i>Note</i>	<i>Note</i>	<i>Note</i>	<i>Note 3.17</i>				
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	12 032,9		9 445,7	4,4	(18 981,5)				2 497,1	44 848,8
Virements aux réserves	1 615,3	3,14	1 798,9		115,5	5,4			3 529,7	514,1
Virements provenant des réserves			(1 798,9)						(1 798,9)	(0,4)
Virements aux comptes alimentés par les donateurs					(167,8)				(167,8)	
Montants à porter au crédit des États Membres	(1 977,2)	3,16							(1 977,2)	(2 941,1)
Virements provenant d'autres fonds ou vers d'autres fonds										
Conversion monétaire					(11 813,1)	5,5			(11 813,1)	(9 557,5)
Autres ajustements des réserves et soldes inutilisés										
Réserves et soldes inutilisés au début de l'année	26 173,6		23 650,4		174 464,5				224 288,5	125 612,0
RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS À LA FIN DE L'ANNÉE	37 844,6		33 096,1		143 617,6				214 558,3	158 475,9

État II
ÉTAT DE L'ACTIF, DU PASSIF, DES RÉSERVES ET DES SOLDES INUTILISÉS
au 31 décembre 2006
(Milliers d'euros)

Rubrique	Fonds général et Fonds de roulement		Autres fonds du Siège		Coopération technique		Total 2006	Total 2004
	Note	Note	Note	Note				
ACTIF								
Dépôts à vue et à terme	45 883,7		24 806,4		191 549,7	5,13	262 239,8	215 423,8
Comptes débiteurs								
Contributions mises en recouvrement à recevoir des États Membres	118 945,7		tableau 1				118 945,7	117 401,9
Provision pour retards dans le recouvrement des contributions	(114 052,2)		tableau 1				(114 052,2)	(110 666,8)
Montant net des contributions mises en recouvrement à recevoir	4 893,5						4 893,5	6,735,1
Autres contributions à recevoir	12,7		tableau 2		5 074,6		5 087,3	248,4
Soldes des comptes interfonds			3 712,9		2 257,8		5 970,7	2,149,3
Divers	3 144,5	3,9	12 867,1	4,6	1 735,7	5,7	17 747,3	12,913,2
Autres éléments d'actif	590,3	3,1			6 650,4	5,8	7 240,7	4 814,4
TOTAL ACTIF	54 524,7		41 386,4		207 268,2		303 179,3	242 284,2
PASSIF								
Versements ou contributions reçus par anticipation	2 450,7	3,11	433,8		5 010,5	5,9	7 895,0	9 159,1
Emprunts remboursables dans un délai d'un an								737,0
Engagements non réglés	6 024,4		3 557,0		27 784,1		37 365,5	39 228,1
Comptes créditeurs: soldes des comptes interfonds	2 441,4		519,2		3 010,1		5 970,7	2 149,3
Autres comptes créditeurs	5 763,6	3,12	3 780,3		27 845,9	5,10	37 389,8	32 534,8
TOTAL PASSIF	16 680,1		8 290,3		63 650,6		88 621,0	83 808,3
RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS								
Réserves opérationnelles			3 030,0	4,7	418,0	5,11	3 448,0	5 234,2
Autres réserves	17 889,8	3,14			2 206,7	5,4	20 096,5	12 261,5
Soldes relatifs aux projets financés par des donateurs					187 833,3		187 833,3	172 361,2
Soldes de la conversion monétaire					(51 898,8)	5,5	(51 898,8)	(54 996,7)
Fonds de roulement	7 423,1	3,15					7 423,1	7 423,0
Excédent (déficit)	12 531,7	3,16	30 066,1		5 058,4	5,12	47 656,2	16 192,7
TOTAL RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS	37 844,6		33 096,1		143 617,6		214 558,3	158 475,9
TOTAL PASSIF, RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS	54 524,7		41 386,4		207 268,2		303 179,3	242 284,2

État III
ÉTAT CONSOLIDÉ
DES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE POUR L'ANNÉE 2006
au 31 décembre 2006 (Milliers d'euros)

	<i>Total 2006</i>	<i>Total 2004</i>
Exploitation		
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses (État I)	5 217,1	47 582,0
(Augmentation) diminution, contributions à recevoir	989,4	(3 424,1)
(Augmentation) diminution, contributions volontaires à recevoir	15 868,9	16 231,7
(Augmentation) diminution, autres contributions à recevoir	(4 735,2)	672,5
(Augmentation) diminution, autres comptes débiteurs	(113,3)	(1 933,7)
(Augmentation) diminution, autres éléments d'actif	585,9	3 172,9
Augmentation (diminution), contributions ou versements reçus par anticipation	(1 450,5)	(6 076,6)
Augmentation (diminution), engagements non réglés	(18 047,2)	(6 285,5)
Augmentation (diminution), comptes créditeurs	7 908,7	754,8
À déduire: Intérêts créditeurs	4 282,3	
Ajustements de change	<u>(822,9)</u>	<u>1 414,7</u>
Trésorerie, exploitation (montant net)	2 764,4	49 279,3
Placements et financements		
Augmentation (diminution), emprunts	0,0	(865,0)
À ajouter: Intérêts créditeurs	4 282,3	
Ajustements de change	<u>(822,9)</u>	<u>1 414,7</u>
Trésorerie, placements et financements (montant net)	3 459,4	549,7
Autres opérations		
Annulation d'engagements pris lors de l'exercice précédent ou économies réalisées sur ces engagements	3 515,9	4 637,1
Virements aux réserves (provenant des réserves) et autres ajustements	(10 250,1)	(10 200,9)
Montants à porter au crédit des États Membres et ajustements au titre d'exercices précédents	<u>(2 227,0)</u>	<u>(3 060,4)</u>
Trésorerie, autres opérations (montant net)	(8 961,2)	(8 624,2)
Augmentation (diminution) du solde de trésorerie (montant net)	(2 737,4)	41 204,8
Solde en début de période	<u>264 977,2</u>	<u>174 219,0</u>
Solde en fin de période (État II)	<u>262 239,8</u>	<u>215 423,8</u>

État IV
FONDS GÉNÉRAL
État des ouvertures de crédit par grand programme pour 2006 au 31 décembre 2006
(en milliers d'euros)

<i>Grand programme</i>	<i>Montant initial des crédits ouverts</i>	<i>Virements</i>	<i>Montant révisé des crédits ouverts</i>	<i>Décaissements en 2006</i>	<i>Engagements non réglés au 31/12/06</i>	<i>Total dépenses</i>	<i>Solde des crédits ouverts</i>
Organes directeurs	2 138,6	0,0	2 138,6	1 261,0	429,1	1 690,1	448,5
Direction générale	6 146,2	0,0	6 146,2	5 171,6	362,8	5 534,4	611,8
Environnement et énergie	9 761,8	0,0	9 761,8	7 472,9	208,9	7 681,8	2 080,0
Renforcement des capacités commerciales	10 297,5	0,0	10 297,5	8 671,3	202,8	8 874,1	1 423,4
Réduction de la pauvreté par des activités productives	8 613,7	0,0	8 613,7	5 981,0	140,5	6 121,5	2 492,2
Programmes transversaux	14 900,1	0,0	14 900,1	9 808,8	1 772,6	11 581,4	3 318,7
Administration	13 069,1	0,0	13 069,1	10 600,0	605,6	11 205,6	1 863,5
Coûts indirects	10 263,0	0,0	10 263,0	7 231,8	1 500,0	8 731,8	1 531,2
TOTAL A	75 190,0	0,0	75 190,0	56 198,4	5 222,3	61 420,7	13 769,3
<u>Recettes</u>							
			<u>Prévisions approuvées</u>	<u>Recettes effectives</u>	<u>Recettes à recevoir</u>	<u>Total, recettes</u>	<u>(Excédent) Déficit</u>
Programme régional	888,6	0,0	888,6	522,6		522,6	366,0
Recettes accessoires							
1. Prévues dans la décision GC.11/Dec.18	769,1	0,0	769,1	782,5	0,0	782,5	-13,4
2. Non prévues dans la décision GC.11/Dec.18				36,7		36,7	-36,7
TOTAL B	1 657,7	0,0	1 657,7	1 341,8	0,0	1 341,8	315,9
TOTAL A - B	73 532,3	0,0	73 532,3	54 856,6	5 222,3	60 078,9	13 453,4

Tableau 1
ÉTAT DES CONTRIBUTIONS MISES EN RECOUVREMENT AU TITRE DU BUDGET ORDINAIRE
(en euros)
 au 31 décembre 2006

États Membres	Barème des quotes-parts %	Contributions dues au 1 ^{er} janvier 2006		Montants crédités ou recouvrés en 2006		Contributions non acquittées		Total montants non acquittés
		Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	
Afghanistan	0,003	53 941	2 262	20 243	-	33 698	2 262	35 960
Afrique du Sud	0,425	-	320 419		320 419	-	-	-
Albanie	0,007	-	5 277	-	-	-	5 277	5 277
Algérie	0,111	69 306	83 686	69 306	83 686	-	-	-
Allemagne	12,605	-	9 503 262		9 503 262	-	-	-
Angola	0,001	-	754	-	754	-	-	-
Arabie saoudite	1,038	-	782 577		782 577	-	-	-
Argentine	1,391	6 573 633	1 048 714	3 932		6 569 701	1 048 714	7 618 415
Arménie	0,003	912 691	2 262	2 004		910 687	2 262	912 949
Autriche	1,250	-	942 410		942 410	-	-	-
Azerbaïdjan	0,007	888 472	5 277	132 136		756 336	5 277	761 613
Bahamas	0,019	-	14 325		12 177	-	2 148	2 148
Bahreïn	0,044	35 475	33 173			35 475	33 173	68 648
Bangladesh	0,010	13 461	7 539	7 633		5 828	7 539	13 367
Barbade	0,015	-	11 309		11 309	-	-	-
Bélarus	0,026	-	19 602		19 602	-	-	-
Belgique	1,556	-	1 173 112		1 173 112	-	-	-
Belize	0,001	668	754	668	129	-	625	625
Bénin	0,003	4 005	2 262	4 005	386	-	1 876	1 876
Bhoutan	0,001	-	754		754	-	-	-
Bolivie	0,013	29 574	9 801	13 415		16 159	9 801	25 960
Bosnie-Herzégovine	0,004	-	3 016		3 016	-	-	-
Botswana	0,017	-	12 817		12 817	-	-	-
Brésil	2,216	21 379 555	1 670 704	10 043		21 369 512	1 670 704	23 040 216
Bulgarie	0,025	-	18 848		679	-	18 169	18 169
Burkina Faso	0,003	-	2 262		2 262	-	-	-
Burundi	0,001	67 781	754	6 518		61 263	754	62 017
Cambodge	0,003	5 978	2 262	5 978	2 262	-	-	-
Cameroun	0,012	14 719	9 047	14 719	9 047	-	-	-

États Membres	Barème des quotes-parts %	Contributions dues au 1 ^{er} janvier 2006		Montants crédités ou recouvrés en 2006		Contributions non acquittées		Total montants non acquittés
		Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	
Cap-Vert	0,001	97 528	754			97 528	754	98 282
Chili	0,324	396 314	245 027	365 933		30 381	245 027	275 408
Chine	2,987	130 450	2 251 982	130 450	2 251 982	-	-	-
Chypre	0,057	-	42 974		42 974	-	-	-
Colombie	0,226	87 485	170 388	87 485	170 388	-	-	-
Comores	0,001	123 102	754			123 102	754	123 856
Congo	0,001	2 193	754	2 193	754	-	-	-
Costa Rica	0,044	129 440	33 173	6 595		122 845	33 173	156 018
Côte d'Ivoire	0,015	5 311	11 309			5 311	11 309	16 620
Croatie	0,054	-	40 712		40 712	-	-	-
Cuba	0,063	60 224	47 497	40 764		19 460	47 497	66 957
Danemark	1,045	-	787 855		787 855	-	-	-
Djibouti	0,001	86 196	754			86 196	754	86 950
Dominique	0,001	1 850	754	135		1 715	754	2 469
Égypte	0,175	-	131 937			-	131 937	131 937
El Salvador	0,032	194 796	24 126			194 796	24 126	218 922
Émirats arabes unis	0,342	-	257 843		257 843	-	-	-
Équateur	0,028	6 640	21 110	6 640	11 183	-	9 927	9 927
Érythrée	0,001	1 939	754	1 939	754	-	-	-
Espagne	3,667	-	2 764 653		2 764 653	-	-	-
Éthiopie	0,006	-	4 524		96	-	4 428	4 428
ex-République yougoslave de Macédoine	0,009	1 870	6 785	1 489		381	6 785	7 166
Fédération de Russie	1,601	-	1 207 039		1 207 039	-	-	-
Fidji	0,006	7 459	4 524	7 459	317	-	4 207	4 207
Finlande	0,776	-	585 048		585 048	-	-	-
France	8,775	-	6 615 718		6 615 718	-	-	-
Gabon	0,013	36 113	9 801	1 573		34 540	9 801	44 341
Gambie	0,001	75 497	754			75 497	754	76 251
Géorgie	0,004	1 609 041	3 016	16 114		1 592 927	3 016	1 595 943
Ghana	0,006	-	4 524		4 524	-	-	-
Grèce	0,771	-	581 278		581 278	-	-	-
Grenade	0,001	67 883	754			67 883	754	68 637
Guatemala	0,044	-	33 173		33 173	-	-	-
Guinée	0,004	4 938	3 016	219		4 719	3 016	7 735

États Membres	Barème des quotes-parts %	Contributions dues au 1 ^{er} janvier 2006		Montants crédités ou recouvrés en 2006		Contributions non acquittées		Total montants non acquittés
		Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	
Guinée-Bissau	0,001	118 201	754			118 201	754	118 955
Guinée équatoriale	0,003	68 035	2 262			68 035	2 262	70 297
Guyana	0,001	-	754		754	-	-	-
Haïti	0,004	-	3 016		39	-	2 977	2 977
Honduras	0,007	-	5 277		3 572	-	1 705	1 705
Hongrie	0,183	-	137 969		137 969	-	-	-
Inde	0,613	-	462 158		462 158	-	-	-
Indonésie	0,207	-	156 063		156 063	-	-	-
Iran (République islamique d')	0,228	540 697	171 896	266 816		273 881	171 896	445 777
Iraq	0,023	1 972 410	17 340	137 994		1 834 416	17 340	1 851 756
Irlande	0,509	-	383 749		383 749	-	-	-
Israël	0,680	-	512 671		512 671	-	-	-
Italie	7,109	-	5 358 920		5 358 920	-	-	-
Jamahiriya arabe libyenne	0,192	-	144 754			-	144 754	144 754
Jamaïque	0,012	-	9 047		5 034	-	4 013	4 013
Japon	22,000	-	16 586 416		16 586 416	-	-	-
Jordanie	0,016	-	12 063		12 063	-	-	-
Kazakhstan	0,036	302 878	27 141	302 878	27 141	-	-	-
Kenya	0,013	-	9 801		9 444	-	357	357
Kirghizistan	0,001	377 142	754			377 142	754	377 896
Koweït	0,236	-	177 927		177 927	-	-	-
Lesotho	0,001	-	754		131	-	623	623
Liban	0,035	11 042	26 387			11 042	26 387	37 429
Libéria	0,001	88 778	754			88 778	754	89 532
Lituanie	0,035	167 660	26 387	111 597		56 063	26 387	82 450
Luxembourg	0,112	-	84 440		84 440	-	-	-
Madagascar	0,004	70	3 016	70	3 016	-	-	-
Malaisie	0,295	-	222 409		222 409	-	-	-
Malawi	0,001	-	754		754	-	-	-
Maldives	0,001	913	754	155		758	754	1 512
Mali	0,003	-	2 262		113	-	2 149	2 149
Malte	0,020	-	15 079		15 079	-	-	-
Maroc	0,068	-	51 267		51 267	-	-	-
Maurice	0,016	-	12 063		12 063	-	-	-

États Membres	Barème des quotes-parts %	Contributions dues au 1 ^{er} janvier 2006		Montants crédités ou recouvrés en 2006		Contributions non acquittées		Total montants non acquittés
		Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	
Mauritanie	0,001	115 395	754	37 195		78 200	754	78 954
Mexique	2,740	-	2 065 762		2 065 762	-	-	-
Moldova	0,001	876 787	754	137		876 650	754	877 404
Monaco	0,004	-	3 016		3 016	-	-	-
Mongolie	0,001	1 205	754	1 205	754	-	-	-
Mozambique	0,001	1 285	754	1 285	754	-	-	-
Myanmar	0,010	7 038	7 539	91		6 947	7 539	14 486
Namibie	0,009	-	6 785			-	6 785	6 785
Népal	0,006	7 715	4 524	240		7 475	4 524	11 999
Nicaragua	0,001	136 056	754			136 056	754	136 810
Niger	0,001	97 563	754			97 563	754	98 317
Nigéria	0,061	140 546	45 990	140 546	1 180	-	44 810	44 810
Norvège	0,988	-	744 881		744 881	-	-	-
Nouvelle-Zélande	0,322	-	242 765		242 765	-	-	-
Oman	0,102	-	76 901		76 901	-	-	-
Ouganda	0,009	4 083	6 785	4 083	2 461	-	4 324	4 324
Ouzbékistan	0,020	480 649	15 079	16 732		463 917	15 079	478 996
Pakistan	0,080	1 002	60 314	1 002	60 314	-	-	-
Panama	0,028	9 524	21 110	9 524	7 038	-	14 072	14 072
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,004	16 800	3 016	663		16 137	3 016	19 153
Paraguay	0,017	71 671	12 817	40 304		31 367	12 817	44 184
Pays-Bas	2,459	-	1 853 909		1 853 909	-	-	-
Pérou	0,134	533 680	101 026	287 297		246 383	101 026	347 409
Philippines	0,138	60 662	104 042	60 662	21 150	-	82 892	82 892
Pologne	0,671	-	505 886		505 886	-	-	-
Portugal	0,684	-	515 687		515 687	-	-	-
Qatar	0,093	-	70 115			-	70 115	70 115
République arabe syrienne	0,055	-	41 466		41 466	-	-	-
République centrafricaine	0,001	112 891	754			112 891	754	113 645
République de Corée	2,613	1 868 272	1 970 014	1 868 272	1 664 134	-	305 880	305 880
République démocratique du Congo	0,004	129 908	3 016	125		129 783	3 016	132 799
République démocratique populaire lao	0,001	-	754		754	-	-	-
République dominicaine	0,051	396 969	38 450			396 969	38 450	435 419
République populaire démocratique de Corée	0,015	-	11 309		561	-	10 748	10 748

États Membres	Barème des quotes-parts %	Contributions dues au 1 ^{er} janvier 2006		Montants crédités ou recouvrés en 2006		Contributions non acquittées		Total montants non acquittés
		Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	
République tchèque	0,266	-	200 545		200 545	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	0,009	-	6 785		1 714	-	5 071	5 071
Roumanie	0,087	-	65 592		1 604	-	63 988	63 988
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	8,916	-	6 722 022		6 722 022	-	-	-
Rwanda	0,001	1 940	754	1 940	754	-	-	-
Sainte-Lucie	0,003	1 870	2 262	1 870	2 262	-	-	-
Saint-Kitts-et-Nevis	0,001	1 269	754	1 269	754	-	-	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,001	112 361	754			112 361	754	113 115
Sao Tomé-et-Principe	0,001	123 102	754			123 102	754	123 856
Sénégal	0,007	-	5 277		5 277	-	-	-
Serbie	0,028	20 203	21 110	20 203	570	-	20 540	20 540
Seychelles	0,003	49 828	2 262			49 828	2 262	52 090
Sierra Leone	0,001	-	754		754	-	-	-
Slovaquie	0,074	-	55 791		55 791	-	-	-
Slovénie	0,119	114 666	89 717	114 666	89 717	-	-	-
Somalie	0,001	136 069	754			136 069	754	136 823
Soudan	0,010	5 996	7 539			5 996	7 539	13 535
Sri Lanka	0,025	-	18 848		18 848	-	-	-
Suède	1,452	-	1 094 703		1 094 703	-	-	-
Suisse	1,742	-	1 313 342		1 313 342	-	-	-
Suriname	0,001	45 522	754	140		45 382	754	46 136
Swaziland	0,003	3 496	2 262	3 496	2 262	-	-	-
Tadjikistan	0,001	154 428	754	7 840		146 588	754	147 342
Tchad	0,001	86 196	754			86 196	754	86 950
Thaïlande	0,304	-	229 194		229 194	-	-	-
Timor-Leste	0,001	-	754			-	754	754
Togo	0,001	58 703	754	23		58 680	754	59 434
Tonga	0,001	668	754	155		513	754	1 267
Trinité-et-Tobago	0,032	15 760	24 126			15 760	24 126	39 886
Tunisie	0,047	2 673	35 435	2 673	28 300	-	7 135	7 135
Turkménistan	0,007	161 358	5 277			161 358	5 277	166 635
Turquie	0,541	-	407 875		407 875	-	-	-
Ukraine	0,057	4 860 095	42 974	1 014 993		3 845 102	42 974	3 888 076
Uruguay	0,070	308 715	52 775	231 288		77 427	52 775	130 202

États Membres	Barème des quotes-parts %	Contributions dues au 1 ^{er} janvier 2006		Montants crédités ou recouvrés en 2006		Contributions non acquittées		Total montants non acquittés
		Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	
Vanuatu	0,001	79 757	754			79 757	754	80 511
Venezuela (République bolivarienne du)	0,249	207 746	187 728	207 746	187 728	-	-	-
Viet Nam	0,031	16 031	23 372			16 031	23 372	39 403
Yémen	0,009	1 189	6 785	1 189	6 785	-	-	-
Zambie	0,003	59 544	2 262	9 421		50 123	2 262	52 385
Zimbabwe	0,010	8 031	7 539	8 031	7 539	-	-	-
Total partiel	100	48 530 271	75 392 800	5 875 404	70 647 856	42 654 867	4 744 944	47 399 811
ANCIENS ÉTATS MEMBRES								
États-Unis d'Amérique		69 190 525	-	7 527	-	69 182 998	-	69 182 998
ex-Yougoslavie		2 081 599	-	-	-	2 081 599	-	2 081 599
Total partiel		71 272 124	-	7 527	-	71 264 597	-	71 264 597
NOUVEAUX ÉTATS MEMBRES								
Comores		12 968	-			12 968	-	12 968
Djibouti		8 780	-			8 780	-	8 780
El Salvador		17 250	-			17 250	-	17 250
Libéria		18 613	-			18 613	-	18 613
Monténégro		0	754			0	754	754
Sao Tomé-et-Principe		12 968	-			12 968	-	12 968
Tchad		9 802	-			9 802	-	9 802
Turkménistan		52 332	-			52 332	-	52 332
Total partiel		132 713	754			132 713	754	133 467
TOTAL		119 935 108	75 393 554	5 882 931	70 647 856	114 052 177	4 745 698	118 797 875
	1986	44 138		-		44 138		44 138
	1987	46 734		-		46 734		46 734
	1988	73 639		918		72 721		72 721
	1989	100 229		8 750		91 479		91 479
	1990	505 895		9 828		496 067		496 067
	1991	743 575		117 743		625 832		625 832
	1992	902 679		56 193 #		846 486		846 486
	1993	1 042 723		4 372		1 038 351		1 038 351
	1994	7 800 102		36 243		7 763 859		7 763 859
	1995	36 651 858		133 687		36 518 171		36 518 171
	1996	34 166 085		669 038		33 497 047		33 497 047
	1997	4 900 629		388 638		4 511 991		4 511 991

États Membres	Barème des quotes-parts %	Contributions dues au 1 ^{er} janvier 2006		Montants crédités ou recouvrés en 2006		Contributions non acquittées		Total montants non acquittés
		Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	
1998		3 692 255		370		3 691 885		3 691 885
1999		4 279 447		180 730		4 098 717		4 098 717
2000		2 895 226		60 007		2 835 219		2 835 219
2001		2 984 234		149 015		2 835 219		2 835 219
2002		3 463 054		239 453		3 223 601	-	3 223 601
2003		3 773 565		229 385		3 544 180	-	3 544 180
2004		4 613 981		715 221		3 898 760	-	3 898 760
2005		7 255 060		2 883 340		4 371 720		4 371 720
2006			75 393 554		70 647 856		4 745 698	4 745 698
TOTAL		119 935 108	75 393 554	5 882 931	70 647 856	114 052 177	4 745 698	118 797 875
Prévisions additionnelles pour l'exercice biennal 2004-2005 concernant le renforcement des mesures de sécurité (GC.11/Dec.15) – voir tableau 1.1 pour des informations détaillées		2 585 160		2 437 382		147 778		147 778
GRAND TOTAL		122 520 268	75 393 554	8 320 313	70 647 856	114 199 955	4 745 698	118 945 653

Tableau 1.1

**PRÉVISIONS ADDITIONNELLES POUR L'EXERCICE BIENNAL 2004-2005
CONCERNANT LE RENFORCEMENT DES MESURES DE SÉCURITÉ
(GC.11/Dec.15)**

État au 31 décembre 2006 (En euros)

<i>Barème des quotes-parts (2004) (%)</i>	<i>État Membre</i>	<i>Contributions dues</i>	<i>Montant crédité</i>	<i>Montant non acquitté</i>
0,00100	Afghanistan	26	26	-
0,58001	Afrique du Sud	14 994	14 994	-
0,00426	Albanie	110	15	95
0,09951	Algérie	2 572	2 572	-
13,88754	Allemagne	359 015	359 015	-
0,00284	Angola	73	73	-
0,78756	Arabie saoudite	20 360	20 360	-
1,37752	Argentine	35 611		35 611
0,00284	Arménie	73		73
1,34625	Autriche	34 802	34 802	-
0,00569	Azerbaïdjan	147	147	-
0,01706	Bahamas	441	441	-
0,02559	Bahreïn	662		662
0,01000	Bangladesh	259	259	-
0,01279	Barbade	331	331	-
0,02701	Bélarus	698	698	-
1,60498	Belgique	41 491	41 491	-
0,00100	Belize	26	26	-
0,00284	Bénin	73	73	-
0,00100	Bhoutan	26	26	-
0,01137	Bolivie	294		294
0,00569	Bosnie-Herzégovine	147	147	-
0,01422	Botswana	368	368	-
3,39761	Brésil	87 833		87 833
0,01848	Bulgarie	478	478	-
0,00284	Burkina Faso	73	73	-
0,00100	Burundi	26		26
0,00284	Cambodge	73	73	-
0,01279	Cameroun	331	331	-
0,00100	Cap-Vert	26		26
0,30138	Chili	7 791	7 791	-
2,17788	Chine	56 301	56 301	-
0,05402	Chypre	1 397	1 397	-
0,28574	Colombie	7 387	7 387	-
0,00100	Comores	26		26
0,00100	Congo	26	26	-
0,02843	Costa Rica	735		735

<i>Barème des quotes-parts (2004) (%)</i>	<i>État Membre</i>	<i>Contributions dues</i>	<i>Montant crédité</i>	<i>Montant non acquitté</i>
0,01279	Côte d'Ivoire	331	251	80
0,05544	Croatie	1 433	1 433	-
0,04265	Cuba	1 103	1 103	-
1,06477	Danemark	27 526	27 526	-
0,00100	Djibouti	26		26
0,00100	Dominique	26		26
0,11515	Égypte	2 977		2 977
0,02559	El Salvador	662		662
0,28716	Émirats arabes unis	7 424	7 424	-
0,03554	Équateur	919	919	-
0,00100	Érythrée	26	26	-
3,58064	Espagne	92 565	92 565	-
0,00569	Éthiopie	147	147	-
0,00853	ex-République yougoslave de Macédoine	221	221	-
1,70591	Fédération de Russie	44 100	44 100	-
0,00569	Fidji	147	147	-
0,74207	Finlande	19 184	19 184	-
9,19202	France	237 628	237 628	-
0,01990	Gabon	514		514
0,00100	Gambie	26		26
0,00711	Géorgie	184		184
0,00711	Ghana	184	184	-
0,76624	Grèce	19 809	19 809	-
0,00100	Grenade	26		26
0,03838	Guatemala	992	992	-
0,00426	Guinée	110	19	91
0,00100	Guinée-Bissau	26		26
0,00100	Guinée équatoriale	26		26
0,00100	Guyana	26	26	-
0,00284	Haïti	73	73	-
0,00711	Honduras	184	184	-
0,17059	Hongrie	4 410	4 410	-
0,48476	Inde	12 532	12 532	-
0,28432	Indonésie	7 350	7 350	-
0,38667	Iran (République islamique d')	9 996	9 996	-
0,19334	Iraq	4 998		4 998
0,41795	Irlande	10 805	10 805	-
0,58996	Israël	15 251	15 251	-
7,20001	Italie	186 131	186 131	-
0,09525	Jamahiriya arabe libyenne	2 462		2 462
0,00569	Jamaïque	147	147	-
22,00000	Japon	568 735	568 735	-
0,01137	Jordanie	294	294	-

<i>Barème des quotes-parts (2004) (%)</i>	<i>État Membre</i>	<i>Contributions dues</i>	<i>Montant crédité</i>	<i>Montant non acquitté</i>
0,03980	Kazakhstan	1 029	1 029	-
0,01137	Kenya	294	294	-
0,00100	Kirghizistan	26		26
0,20897	Koweït	5 402	5 402	-
0,00100	Lesotho	26	26	-
0,01706	Liban	441		441
0,00100	Libéria	26		26
0,02417	Lituanie	625	625	-
0,11373	Luxembourg	2 940	2 940	-
0,00426	Madagascar	110	110	-
0,33407	Malaisie	8 636	8 636	-
0,00284	Malawi	73	73	-
0,00100	Maldives	26		26
0,00284	Mali	73	73	-
0,02132	Malte	551	551	-
0,06255	Maroc	1 617	1 617	-
0,01564	Maurice	404	404	-
0,00100	Mauritanie	26		26
1,54385	Mexique	39 911	39 911	-
0,00284	Moldova	73		73
0,00569	Monaco	147	147	-
0,00100	Mongolie	26	26	-
0,00100	Mozambique	26	26	-
0,01000	Myanmar	259	259	-
0,00995	Namibie	257	71	186
0,00569	Népal	147		147
0,00100	Nicaragua	26		26
0,00100	Niger	26		26
0,09667	Nigéria	2 499	2 499	-
0,91835	Norvège	23 741	23 741	-
0,34260	Nouvelle-Zélande	8 857	8 857	-
0,08672	Oman	2 242	2 242	-
0,00711	Ouganda	184	184	-
0,01564	Ouzbékistan	404		404
0,08672	Pakistan	2 242	2 242	-
0,02559	Panama	662	662	-
0,00853	Papouasie-Nouvelle-Guinée	221		221
0,02275	Paraguay	588		588
2,47073	Pays-Bas	63 872	63 872	-
0,16775	Pérou	4 337		4 337
0,14216	Philippines	3 675	3 675	-
0,53736	Pologne	13 892	13 892	-
0,65678	Portugal	16 979	16 979	-

<i>Barème des quotes-parts (2004) (%)</i>	<i>État Membre</i>	<i>Contributions dues</i>	<i>Montant crédité</i>	<i>Montant non acquitté</i>
0,04833	Qatar	1 249		1 249
0,11373	République arabe syrienne	2 940	2 940	-
0,00100	République centrafricaine	26		26
2,63137	République de Corée	68 025	68 025	-
0,00569	République démocratique du Congo	147		147
0,00100	République démocratique populaire lao	26	26	-
0,03270	République dominicaine	845		845
0,01279	République populaire démocratique de Corée	331	331	-
0,28858	République tchèque	7 460	7 460	-
0,00569	République-Unie de Tanzanie	147	147	-
0,08245	Roumanie	2 131	2 131	-
7,86994	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	203 450	203 450	-
0,00100	Rwanda	26	26	-
0,00284	Sainte-Lucie	73	73	-
0,00100	Saint-Kitts-et-Nevis	26	26	-
0,00100	Saint-Vincent-et-les Grenadines	26		26
0,00100	Sao Tomé-et-Principe	26		26
0,00711	Sénégal	184	184	-
0,02843	Serbie	735	735	-
0,00284	Seychelles	73		73
0,00100	Sierra Leone	26	26	-
0,06113	Slovaquie	1 580	1 580	-
0,11515	Slovénie	2 977	2 977	-
0,00100	Somalie	26		26
0,00853	Soudan	221	218	3
0,02275	Sri Lanka	588	588	-
1,45962	Suède	37 734	37 734	-
1,81111	Suisse	46 820	46 820	-
0,00284	Suriname	73		73
0,00284	Swaziland	73	73	-
0,00100	Tadjikistan	26		26
0,00100	Tchad	26		26
0,41795	Thaïlande	10 805	10 805	-
0,00100	Timor-Leste	26		26
0,00100	Togo	26		26
0,00100	Tonga	26		26
0,02275	Trinité-et-Tobago	588	289	299
0,04265	Tunisie	1 103	1 103	-
0,00426	Turkménistan	110		110
0,62550	Turquie	16 170	16 170	-
0,07534	Ukraine	1 948	1 948	-
0,11373	Uruguay	2 940	2 940	-

<i>Barème des quotes-parts (2004) (%)</i>	<i>État Membre</i>	<i>Contributions dues</i>	<i>Montant crédité</i>	<i>Montant non acquitté</i>
0,00100	Vanuatu	26		26
0,29569	Venezuela (République bolivarienne du)	7 644	7 644	-
0,02275	Viet Nam	588		588
0,00853	Yémen	221	221	-
0,00284	Zambie	73		73
0,01137	Zimbabwe	294	294	-
100,00000	TOTAL	2 585 160	2 437 382	147 778

Tableau 2
ÉTAT DES AVANCES AU FONDS DE ROULEMENT
au 31 décembre 2006
(En euros)

<i>État Membre</i>	<i>Barème des quotes-parts (%)</i>	<i>Montant de l'avance</i>	<i>Montants recouvrés de 1986 à 2005</i>	<i>Ajustements opérés en 2006</i>	<i>Montants recouvrés en 2006</i>	<i>Montants non acquittés</i>
Afghanistan	0,003	223	74	-	149	-
Afrique du Sud	0,425	31 548	43 054	(11 506)		-
Albanie	0,007	520	316	-	204	-
Algérie	0,111	8 240	7 387	853		-
Allemagne	12,605	935 673	1 030 877	(95 204)		-
Angola	0,001	74	211	(137)		-
Arabie saoudite	1,038	77 052	58 461	-	18 591	-
Argentine	1,391	103 254	102 254	1 000		-
Arménie	0,003	223	211	-	12	-
Autriche	1,250	92 788	99 933	(7 145)		-
Azerbaïdjan	0,007	520	422	-	98	-
Bahamas	0,019	1 410	1 266	144		-
Bahreïn	0,044	3 266	1 900	873		493
Bangladesh	0,010	742	742	-		-
Barbade	0,015	1 113	949	-	164	-
Bélarus	0,026	1 930	2 005	(75)		-
Belgique	1,556	115 503	119 139	(3 636)		-
Belize	0,001	74	74	-		-
Bénin	0,003	223	211	12		-
Bhoutan	0,001	74	74	-		-
Bolivie	0,013	965	844	121		-
Bosnie-Herzégovine	0,004	297	422	(125)		-
Botswana	0,017	1 262	1 056	-	206	-
Brésil	2,216	164 494	174 061	(9 567)		-
Bulgarie	0,025	1 856	1 372	484		-
Burkina Faso	0,003	223	211	12		-
Burundi	0,001	74	74	-		-
Cambodge	0,003	223	211	-	12	-
Cameroun	0,012	891	949	(58)		-
Cap-Vert	0,001	74	74	-		-
Chili	0,324	24 051	22 372	-	1 679	-
Chine	2,987	221 726	161 665	57 186	2 875	-
Chypre	0,057	4 231	4 010	-	221	-
Colombie	0,226	16 776	21 211	(4 435)		-
Comores	0,001	74	74	-		-
Congo	0,001	74	74	-		-
Costa Rica	0,044	3 266	2 110	-	1 156	-
Côte d'Ivoire	0,015	1 113	949	164		-
Croatie	0,054	4 008	4 115	(107)		-

<i>État Membre</i>	<i>Barème des quotes-parts (%)</i>	<i>Montant de l'avance</i>	<i>Montants recouvrés de 1986 à 2005</i>	<i>Ajustements opérés en 2006</i>	<i>Montants recouvrés en 2006</i>	<i>Montants non acquittés</i>
Cuba	0,063	4 677	3 166	-	1 511	-
Danemark	1,045	77 571	79 039	(1 468)		-
Djibouti	0,001	74	74	-		-
Dominique	0,001	74	74	-		-
Égypte	0,175	12 990	8 548	3 565		877
El Salvador	0,032	2 375	153	-		2 222
Émirats arabes unis	0,342	25 387	21 316	-	4 071	-
Équateur	0,028	2 078	2 638	(560)		-
Érythrée	0,001	74	74	-		-
Espagne	3,667	272 203	265 792		6 411	-
Éthiopie	0,006	445	422	23		-
ex-République yougoslave de Macédoine	0,009	668	633	35		-
Fédération de Russie	1,601	118 843	126 631	(7 788)		-
Fidji	0,006	445	422	-	23	-
Finlande	0,776	57 603	55 084	-	2 519	-
France	8,775	651 371	682 327	(30 956)		-
Gabon	0,013	965	1 477	(512)		-
Gambie	0,001	74	74	-		-
Géorgie	0,004	297	528	(231)		-
Ghana	0,006	445	528	(83)		-
Grèce	0,771	57 232	56 878	-	354	-
Grenade	0,001	74	74	-		-
Guatemala	0,044	3 266	2 849	5	412	-
Guinée	0,004	297	316	(19)		-
Guinée-Bissau	0,001	74	74	-		-
Guinée équatoriale	0,003	223	74	-		149
Guyana	0,001	74	74	-		-
Haïti	0,004	297	211	86		-
Honduras	0,007	520	528	(8)		-
Hongrie	0,183	13 584	12 663	921		-
Inde	0,613	45 503	35 984	-	9 519	-
Indonésie	0,207	15 366	21 105	(5 739)		-
Iran (République islamique d')	0,228	16 925	28 703	(11 778)		-
Iraq	0,023	1 707	3 770	(2 063)		-
Irlande	0,509	37 783	31 025	-	6 758	-
Israël	0,680	50 477	43 793	6 684		-
Italie	7,109	527 704	534 459	(6 755)		-
Jamahiriya arabe libyenne	0,192	14 252	7 070	5 225		1 957
Jamaïque	0,012	891	422	275	194	-
Japon	22,000	1 633 067	1 633 067	-		-
Jordanie	0,016	1 188	844	344		-
Kazakhstan	0,036	2 672	2 954	(282)		-
Kenya	0,013	965	844	-	121	-
Kirghizistan	0,001	74	74	-		-

<i>État Membre</i>	<i>Barème des quotes-parts (%)</i>	<i>Montant de l'avance</i>	<i>Montants recouvrés de 1986 à 2005</i>	<i>Ajustements opérés en 2006</i>	<i>Montants recouvrés en 2006</i>	<i>Montants non acquittés</i>
Koweït	0,236	17 518	15 512	2 006		-
Lesotho	0,001	74	74	-		-
Liban	0,035	2 598	1 266	-		1 332
Libéria	0,001	74	74	-		-
Lituanie	0,035	2 598	1 794	804		-
Luxembourg	0,112	8 314	8 442	(128)		-
Madagascar	0,004	297	316	(19)		-
Malaisie	0,295	21 898	24 798	(2 900)		-
Malawi	0,001	74	211	(137)		-
Maldives	0,001	74	74	-		-
Mali	0,003	223	211	12		-
Malte	0,020	1 485	1 583	(98)		-
Maroc	0,068	5 048	4 643	-	405	-
Maurice	0,016	1 188	1 161	-	27	-
Mauritanie	0,001	74	74	-		-
Mexique	2,740	203 391	114 600	45 099	43 692	-
Moldova	0,001	74	211	(137)		-
Monaco	0,004	297	422	(125)		-
Mongolie	0,001	74	74	-		-
Mozambique	0,001	74	74	-		-
Myanmar	0,010	742	742	-		-
Namibie	0,009	668	739	(71)		-
Népal	0,006	445	422	23		-
Nicaragua	0,001	74	74	-		-
Niger	0,001	74	74	-		-
Nigéria	0,061	4 528	7 176	(2 648)		-
Norvège	0,988	73 340	68 170	-	5 170	-
Nouvelle-Zélande	0,322	23 902	25 431	(1 529)		-
Oman	0,102	7 571	6 437	1 134		-
Ouganda	0,009	668	528	140		-
Ouzbékistan	0,020	1 485	1 161	-	324	-
Pakistan	0,080	5 938	6 437	(499)		-
Panama	0,028	2 078	1 900	178		-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,004	297	633	(336)		-
Paraguay	0,017	1 262	1 689	(427)		-
Pays-Bas	2,459	182 533	183 404	(871)		-
Pérou	0,134	9 947	12 452	(2 505)		-
Philippines	0,138	10 244	10 553	(309)		-
Pologne	0,671	49 809	39 889	-	9 920	-
Portugal	0,684	50 774	48 753	-	2 021	-
Qatar	0,093	6 903	3 588	1 662		1 653
République arabe syrienne	0,055	4 083	8 442	(4 359)		-
République centrafricaine	0,001	74	74	-		-
République de Corée	2,613	193 964	195 328	(1 364)		-

<i>État Membre</i>	<i>Barème des quotes-parts (%)</i>	<i>Montant de l'avance</i>	<i>Montants recouvrés de 1986 à 2005</i>	<i>Ajustements opérés en 2006</i>	<i>Montants recouvrés en 2006</i>	<i>Montants non acquittés</i>
République démocratique du Congo	0,004	297	422	(125)		-
République démocratique populaire lao	0,001	74	74	-		-
République dominicaine	0,051	3 786	325			3 461
République populaire démocratique de Corée	0,015	1 113	949	164		-
République tchèque	0,266	19 745	21 421	(1 676)		-
République-Unie de Tanzanie	0,009	668	422	246		-
Roumanie	0,087	6 458	6 120	338		-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	8,916	661 838	584 189	-	77 649	-
Rwanda	0,001	74	74	-		-
Sainte-Lucie	0,003	223	211	-	12	-
Saint-Kitts-et-Nevis	0,001	74	74	-		-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,001	74	74	-		-
Sao Tomé-et-Principe	0,001	74	74	-		-
Sénégal	0,007	520	528	(8)		-
Serbie	0,028	2 078	2 110	(32)		-
Seychelles	0,003	223	211	3		9
Sierra Leone	0,001	74	74	-		-
Slovaquie	0,074	5 493	4 538	-	955	-
Slovénie	0,119	8 833	8 548	285		-
Somalie	0,001	74	74	-		-
Soudan	0,010	742	633	109		-
Sri Lanka	0,025	1 856	1 689	-	167	-
Suède	1,452	107 783	108 348	(565)		-
Suisse	1,742	129 310	134 439	(5 129)		-
Suriname	0,001	74	211	(137)		-
Swaziland	0,003	223	211	-	12	-
Tadjikistan	0,001	74	74	-		-
Tchad	0,001	74	74	-		-
Thaïlande	0,304	22 566	31 025	(8 459)		-
Timor-Leste	0,001	74	74			-
Togo	0,001	74	74	-		-
Tonga	0,001	74	74	-		-
Trinité-et-Tobago	0,032	2 375	1 689	686		-
Tunisie	0,047	3 489	3 166	-	323	-
Turkménistan	0,007	520	56			464
Turquie	0,541	40 159	46 431	(6 272)		-
Ukraine	0,057	4 231	5 593	(1 362)		-
Uruguay	0,070	5 196	8 442	(3 246)		-
Vanuatu	0,001	74	74	-		-
Venezuela (République bolivarienne du)	0,249	18 483	21 949	(3 466)		-
Viet Nam	0,031	2 301	1 689	587		25
Yémen	0,009	668	633	35		-
Zambie	0,003	223	211	3	9	-

IDB.33/9
PBC.23/9

<i>État Membre</i>	<i>Barème des quotes-parts (%)</i>	<i>Montant de l'avance</i>	<i>Montants recouvrés de 1986 à 2005</i>	<i>Ajustements opérés en 2006</i>	<i>Montants recouvrés en 2006</i>	<i>Montants non acquittés</i>
Zimbabwe	0,010	742	844	(102)		-
Total partiel	100,000	7 423 030	7 330 194	(117 752)	197 946	12 642
Nouvel État Membre						
Monténégro	0,001	74				74
TOTAL	100,001	7 423 104	7 330 194	(117 752)	197 946	12 716

Tableau 3
FONDS GÉNÉRAL
État des ouvertures de crédit par principal objet de dépense pour 2006 au 31 décembre 2006
(En milliers d'euros)

<i>Principal objet de dépense</i>	<i>Montant initial des crédits ouverts</i>	<i>Virements</i>	<i>Montant révisé des crédits ouverts</i>	<i>Décaissements en 2006</i>	<i>Engagements non réglés au 31/12/06</i>	<i>Total, dépenses</i>	<i>Solde des crédits ouverts</i>
Traitements et dépenses communes de personnel	50 842,8	0,0	50 842,8	41 161,8	1 573,9	42 735,7	8 107,1
Voyages autorisés	1 403,4	0,0	1 403,4	921,6	143,3	1 064,9	338,5
Dépenses de fonctionnement	13 271,3	0,0	13 271,3	7 544,0	2 776,6	10 320,6	2 950,7
Technologies de l'information et des communications	2 798,9	0,0	2 798,9	1 054,0	728,5	1 782,5	1 016,4
Programme ordinaire de coopération technique et activités financées par les ressources spéciales pour l'Afrique	6 873,6	0,0	6 873,6	5 517,0	0,0	5 517,0	1 356,6
TOTAL A	75 190,0	0,0	75 190,0	56 198,4	5 222,3	61 420,7	13 769,3
<u>Recettes</u>		<u>Prévisions approuvées</u>		<u>Recettes effectives</u>	<u>Recettes à recevoir</u>	<u>Total, recettes</u>	<u>Déficit</u>
Programme régional	888,6	0,0	888,6	522,6	0,0	522,6	366,0
<u>Recettes accessoires</u>							
1. Prévues dans la décision GC.11/Dec.18	769,1	0,0	769,1	782,5	0,0	782,5	-13,4
2. Non prévues dans la décision GC.11/Dec.18				36,7	0,0	36,7	-36,7
TOTAL B	1 657,7	0,0	1 657,7	1 341,8	0,0	1 341,8	315,9
TOTAL A - B	73 532,3	0,0	73 532,3	54 856,6	5 222,3	60 078,9	13 453,4

Tableau 4
AUTRES FONDS DU SIÈGE – SERVICES DES BÂTIMENTS
État des ouvertures de crédit par principal objet de dépense pour 2006
(En milliers d'euros)

<i>Principal objet de dépense</i>	<i>Montant initial des crédits ouverts</i>	<i>Virements</i>	<i>Montant révisé des crédits ouverts</i>	<i>Décaissements en 2006</i>	<i>Engagements non réglés au 31/12/06</i>	<i>Total, dépenses</i>	<i>Solde des crédits ouverts</i>
Dépenses de personnel	7 788,0	0,0	7 788,0	6 134,2	35,0	6 169,2	1 618,8
Voyages autorisés	7,4	0,0	7,4	0,0	0,0	0,0	7,4
Dépenses de fonctionnement	24 354,3	0,0	24 354,3	8 408,9	2 783,3	11 192,2	13 162,1
Technologies de l'information et des communications	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Programme ordinaire de coopération technique et activités financées par les ressources spéciales pour l'Afrique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL A	32 149,7	0,0	32 149,7	14 543,1	2 818,3	17 361,4	14 788,3
<u>Recettes</u>		Recettes prévues		<u>Recettes effectives</u>	<u>Recettes à recevoir</u>	<u>Total, recettes</u>	<u>Déficit/ (Excédent)</u>
Gestion commune des bâtiments	31 187,4	0,0	31 187,4	22 989,1	790,8	23 779,9	7 407,5
Gestion conjointe des bâtiments	962,3	0,0	962,3	412,2	175,1	587,3	375,0
TOTAL B	32 149,7	0,0	32 149,7	23 401,3	965,9	24 367,2	7 782,5
<u>Recettes accessoires</u>							
Non prévues dans la décision GC.11/Dec.18	0,0	0,0	0,0	472,6	104,4	577,0	-577,0
TOTAL C	0,0	0,0	0,0	472,6	104,4	577,0	-577,0
TOTAL A - B - C	0,0	0,0	0,0	-9 330,8	1 748,0	-7 582,8	7 582,8
<u>Solde cumulatif – Compte spécial pour le Service des bâtiments</u>							
Excédent des recettes sur les dépenses pour 2006 (comme ci-dessus)							7 582,80
Économies découlant de l'annulation d'engagements							87,30
Ajustements de l'exercice précédent							4,50
Solde inutilisé au 1 ^{er} janvier 2006							15 587,00
Solde cumulatif au 31 décembre 2006							23 261,60

II. Notes relatives aux états financiers

Note 1: Objectifs et activités de l'ONUDI

1.1 L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) est une institution spécialisée des Nations Unies qui a pour but d'améliorer les conditions de vie des personnes et de favoriser la prospérité dans le monde en proposant des solutions sur mesure pour le développement industriel durable des pays en développement et des pays à économie en transition. Elle mobilise des connaissances, des compétences, des informations et des technologies pour promouvoir l'emploi productif, une économie compétitive et un environnement sain.

1.2 L'ONUDI oriente ses activités de coopération technique autour de trois domaines thématiques prioritaires – atténuation de la pauvreté grâce à des activités productives, renforcement des capacités commerciales, et environnement et énergie. En outre, elle s'engage dans un certain nombre d'activités transversales, en particulier pour promouvoir la coopération Sud-Sud en vue du développement industriel et pour aider au relèvement et au redressement industriels de pays sortant de situations de crise. En menant ses activités, l'ONUDI s'emploie à établir des partenariats avec d'autres organismes publics et privés de développement ayant des mandats et des compétences complémentaires, en vue d'optimiser l'impact de ses interventions sur le développement.

1.3 L'avantage comparatif clef de l'ONUDI est sa faculté unique de proposer des ensembles complets et intégrés de services, combinant ses activités opérationnelles avec sa fonction d'analyse, sa fonction normative et sa fonction de forum. Ces services sont les suivants: analyse des tendances industrielles actuelles ou nouvelles; mesure de la performance industrielle; conseils en matière de politique fondés sur les meilleures pratiques internationales; transfert et mise à niveau des techniques de fabrication écologiquement rationnelles; et promotion des investissements industriels. L'ONUDI se consacre en priorité aux pays à faible revenu, en particulier les pays d'Afrique, et à la création de liens entre l'agriculture et l'industrie. Elle s'emploie résolument à maintenir des normes d'excellence pour l'exécution de ces programmes.

Note 2: Récapitulation des principes comptables essentiels

Mode de présentation

2.1 Les comptes de l'ONUDI sont tenus conformément au chapitre X du Règlement financier, adopté par la Conférence générale, aux règles de gestion financière formulées en application dudit règlement, aux instructions administratives ainsi qu'aux principes comptables généralement acceptés. L'Organisation suit les Normes comptables du système des Nations Unies approuvées par le Comité de haut niveau sur la gestion au nom du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) à sa septième session et appelées de ses vœux par l'Assemblée générale dans sa résolution 48/216. Les états financiers, dont les présentes notes font partie intégrante, sont présentés conformément à ces normes.

2.2 Les états financiers de l'ONUDI sont établis selon la méthode du coût historique et les chiffres n'ont pas été ajustés pour tenir compte des effets de l'évolution des prix des biens et des services.

2.3 Conformément à l'article 10.5 du Règlement financier, les états financiers de l'ONUDI sont libellés en euros. Toutefois, les comptes et la comptabilité peuvent être libellés dans toute autre monnaie si le Directeur général le juge nécessaire. Ainsi, les comptes des activités de coopération technique sont tenus en euros et en dollars, selon la monnaie dans laquelle les fonds ont été reçus du donateur ou, dans certains cas, selon la monnaie dans laquelle le projet est exécuté.

2.4 Les comptes de l'ONUDI sont tenus selon la méthode de la "comptabilité par fonds". Des fonds séparés à des fins générales ou spéciales peuvent être établis par la Conférence générale ou le Directeur général. Chaque fonds est considéré comme une entité financière et comptable distincte, ayant une comptabilité propre à partie double dont les comptes s'équilibrent.

2.5 L'exercice budgétaire de l'Organisation est un exercice biennal qui comprend deux années civiles consécutives.

2.6 Les recettes et les dépenses ainsi que les éléments de l'actif et du passif sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagements, sauf dans les cas expressément indiqués ci-dessous.

Conversion monétaire

2.7 Les transactions effectuées dans des monnaies autres que l'euro sont comptabilisées en euros pour tous les fonds et en dollars pour les activités de coopération technique extrabudgétaires libellées en dollars par application du taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date réputée de la transaction. Les éléments de l'actif et du passif, ainsi que les réserves et les soldes inutilisés dans d'autres monnaies sont convertis par application du taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date d'établissement de l'état.

2.8 Les gains et pertes de change découlant de transactions et de la réévaluation des éléments de l'actif et du passif sont comptabilisés sous "autres recettes" dans l'État I, sous réserve de la note 2.9 iii) ci-dessous.

2.9 Pour l'établissement des états financiers consolidés de l'Organisation, les comptes des activités de coopération technique tenus en dollars sont convertis en euros conformément aux pratiques comptables généralement acceptées, à savoir:

- i) Le montant des recettes, des dépenses, des variations des réserves et des soldes inutilisés non libellés en euros est indiqué dans son équivalent en euros à la date réputée de la transaction par application du taux de change opérationnel de l'ONU à cette date;
- ii) Les éléments de l'actif et du passif ainsi que les réserves et les soldes inutilisés au 31 décembre 2006 non libellés en euros sont convertis en équivalents-euros par application du taux de change opérationnel de l'ONU à cette même date;
- iii) Tous les gains ou pertes de change sont considérés comme un élément des réserves et des fonds inutilisés dans les États I et II, où ils figurent dans un compte séparé appelé "conversion monétaire".

Comptabilisation des recettes

2.10 Les contributions au budget ordinaire sont comptabilisées comme des recettes sur la base des contributions des États Membres mises en recouvrement qui ont été approuvées par la Conférence générale pour l'exercice budgétaire.

2.11 Les contributions volontaires d'États et d'autres donateurs au budget ordinaire et aux activités de coopération technique sont comptabilisées comme des recettes dès réception des espèces ou quasi-espèces correspondantes.

2.12 Les contributions reçues en nature ne sont pas comptabilisées mais leur valeur est indiquée dans les notes relatives aux états financiers. Lorsque c'est nécessaire, les montants sont estimés localement sur la base d'une juste valeur commerciale dans des conditions de pleine concurrence.

2.13 Les fonds reçus dans le cadre d'arrangements interorganisations représentant des recettes du PNUD et les fonds d'affectation spéciale du PNUD sont les mêmes que ceux indiqués pour les dépenses totales conformément aux procédures du PNUD, selon lesquelles les allocations doivent être ajustées pour correspondre aux dépenses effectives.

2.14 Les recettes provenant d'activités génératrices de produits, à savoir les publications destinées à la vente et le Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité (COMFAR), sont comptabilisées sur la base de la comptabilité de caisse. De plus, pour le COMFAR, les recettes sont comptabilisées dès confirmation de la réception des fonds dans un lieu hors Siège (par exemple bureaux de pays du PNUD).

2.15 Les recettes provenant de l'exploitation des services communs dans le cadre du Service des bâtiments sont comptabilisées au moment de l'émission des factures aux organisations sises au CIV. En fin d'année, les recettes à recevoir pour les dépenses de personnel du Service des bâtiments sont enregistrées en attendant l'émission des factures.

2.16 Pour le budget ordinaire, le remboursement de dépenses imputées sur des exercices précédents, le produit de la vente de biens excédentaires, les ristournes accordées par les agents de voyage, les dépenses d'appui facturées à l'OTICE et d'autres soldes créditeurs divers sont comptabilisés sous "recettes accessoires".

Intérêts créditeurs

2.17 Les intérêts créditeurs, y compris les intérêts courus sur des dépôts bancaires pour le budget ordinaire et le budget opérationnel, le compte spécial pour le Service des bâtiments, l'élément "contributions générales" du Fonds de développement industriel et le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, sont comptabilisés comme des recettes sur les comptes et fonds respectifs. Les intérêts provenant des activités du PNUD sont portés au crédit du compte fonds de fonctionnement administré avec cet organisme. Conformément à la décision GC.8/Dec.10 de la Conférence générale, les intérêts créditeurs dans le budget ordinaire sont limités aux prévisions figurant dans le programme et les budgets pour l'exercice, y compris les intérêts créditeurs sur les fonds de roulement.

2.18 Le montant total des intérêts créditeurs, y compris les intérêts courus sur les dépôts bancaires pour l'élément "contributions à des fins spéciales" du Fonds de

développement industriel, le Fonds pour l'environnement mondial (nets des frais de vérification) et les fonds d'affectation spéciale consacrés aux activités de coopération technique, sont comptabilisés dans les comptes créditeurs jusqu'à ce que le donateur donne des instructions concernant leur utilisation.

Dépenses

2.19 Les dépenses comptabilisées dans les états financiers comprennent les décaissements et les engagements non réglés.

2.20 Les dépenses liées à l'acquisition de mobilier, de matériel et d'autres biens durables ainsi qu'aux améliorations locatives sont imputées sur les comptes de l'année d'achat et ne sont pas incluses dans l'actif de l'Organisation. Les stocks de ces biens durables sont tenus selon la méthode du coût historique et leur valeur est indiquée dans les notes relatives aux états financiers.

2.21 Les décaissements effectués pendant l'exercice en cours pour des exercices à venir ne sont pas inscrits comme des dépenses de l'exercice en cours mais comme des charges comptabilisées d'avance, comme l'indique la note 2.25 ci-dessous.

2.22 Les versements à titre gracieux effectués conformément aux dispositions de la règle de gestion financière 109.3.1 sont indiqués dans les notes relatives aux états financiers du fonds concerné, comme le veut l'article 9.3 du Règlement financier.

Actif

2.23 Les contributions mises en recouvrement à recevoir constituent des obligations juridiques dont sont redevables les États Membres. On trouvera le détail des contributions à recevoir dans un tableau accompagnant les états financiers. Une provision pour les contributions d'exercices précédents non acquittées est constituée à la fin de l'exercice en cours.

2.24 Les fonds en dépôt sur des comptes bancaires porteurs d'intérêts, les certificats de dépôts, les dépôts à terme et les comptes à vue apparaissent sous l'élément "dépôts à vue et à terme".

2.25 Les dépenses qui ne peuvent être imputées pendant l'exercice en cours et qui seront inscrites comme dépenses pendant un exercice ultérieur apparaissent sous "autres éléments d'actif" comme des charges comptabilisées d'avance. Aux fins de l'établissement du bilan uniquement, la fraction de l'avance versée aux fonctionnaires au titre de l'indemnité pour frais d'études qui est considérée comme se rapportant à l'année scolaire terminée à la date de l'établissement de l'état financier est également inscrite comme charge comptabilisée d'avance.

Passif et réserves

2.26 Conformément à l'article 5.2 d) du Règlement financier, le solde inutilisé des crédits ouverts en fonction duquel les contributions futures ont été ajustées à la demande de certains États Membres et les contributions reçues par anticipation pour 2007 et les années à venir sont comptabilisés au passif jusqu'à ce qu'ils soient déduits des contributions pour les exercices à venir.

2.27 Pour le budget ordinaire, les engagements pris mais restant à régler au titre de l'exercice en cours apparaissent sous l'élément "engagements non réglés".

Conformément à l'article 4.2 b) du Règlement financier, ces engagements restent valables pendant les douze mois suivant la fin de l'exercice auquel ils se rapportent. Il est mis fin à ces engagements non réglés à l'expiration de ces douze mois.

2.28 Pour toutes les activités de coopération technique, les engagements non réglés satisfaisant aux critères établis restent valables pendant 12 mois après la fin de chaque année civile. Toutefois, conformément aux principes établis, ces engagements peuvent être reportés au-delà des 12 mois lorsqu'une obligation ferme de payer demeure et/ou jusqu'à la réalisation complète des activités dans le cadre des projets concernés.

2.29 Le Fonds général ne comprend aucune provision pour les prestations de fin de service, pour l'assurance maladie après la cessation de service ou pour le paiement éventuel d'indemnités dans les cas prévus à l'appendice D du Règlement du personnel de l'ONUDI, des crédits étant ouverts dans le budget pour régler ces engagements selon la méthode de la comptabilisation au décaissement. Toutefois, une provision calculée à raison de respectivement 8 % et 1 % du traitement de base net est constituée afin de couvrir le paiement des primes de rapatriement et des indemnités visées à l'appendice D aux personnels rémunérés sur les ressources destinées à la coopération technique autres que les arrangements interorganisations et certains fonds d'affectation spéciale (voir note 2.32).

Annulation d'engagements pris lors de l'exercice précédent ou économies réalisées sur ces engagements

2.30 L'annulation d'engagements non réglés au titre du budget ordinaire de l'exercice précédent ou les économies réalisées sur ces engagements sont portées au crédit des États Membres pendant l'exercice en cours conformément à l'article 4.2 c) du Règlement financier. L'annulation d'engagements de l'exercice antérieur se rapportant à toutes les activités de coopération technique ou les économies réalisées sur ces engagements sont portées au crédit des divers projets soit en déduction des dépenses de l'exercice en cours, soit comme des recettes accessoires pour les projets terminés. Pour le Service des bâtiments, l'annulation d'engagements de l'exercice antérieur ou les économies réalisées sur ces engagements sont créditées sur le compte spécial pendant l'exercice en cours.

Engagements et passif éventuel

2.31 Les engagements approuvés pour les exercices ultérieurs qui sont nécessaires dans l'intérêt de l'Organisation, conformément à la règle de gestion financière 109.2.2 sont indiqués dans les notes relatives aux états financiers du fonds auquel ils sont imputés. Ces engagements sont normalement limités aux besoins administratifs de caractère continu et à d'autres contrats ou obligations juridiques à long terme.

2.32 Le passif éventuel pour les prestations de fin de service, pour l'assurance maladie après la cessation de service et pour tout litige en cours est indiqué dans les notes relatives aux états financiers (voir note 2.29).

Compte spécial pour le Programme ordinaire de coopération technique

2.33 Les crédits ouverts pour le Programme ordinaire de coopération technique sont gérés conformément au Règlement financier de l'ONUDI et à la décision de la Conférence générale GC.9/Dec.14.

2.34 Les recettes accessoires provenant de remboursements pour des projets terminés et les pertes ou gains de change concernant le programme sont portés au crédit du compte spécial.

2.35 Les critères de comptabilisation et de présentation des engagements non réglés au titre du Programme ordinaire de coopération technique pour l'année en cours sont les mêmes que ceux retenus pour les activités de coopération technique. L'annulation d'engagements ou les économies réalisées sur des engagements sont portées au crédit des projets concernés dans le cadre du Programme et sont reportées sur le compte spécial pour l'exécution d'activités dans le cadre de ce programme.

Compte spécial des dépenses d'appui aux programmes

2.36 Les recettes provenant des dépenses d'appui aux programmes, calculées en fonction des dépenses des programmes dans le cadre des activités de coopération technique extrabudgétaires, sont comptabilisées lors de l'engagement des dépenses ou des décaissements et sont portées au crédit du compte spécial pour financer le budget opérationnel.

2.37 Dans les états financiers de l'Organisation, le compte spécial pour les dépenses d'appui aux programmes est présenté séparément des fonds interorganisations, dont il tire ses recettes.

2.38 Les engagements non réglés concernant le compte spécial pour les dépenses d'appui aux programmes sont comptabilisés de la même manière que pour le budget ordinaire. Les annulations d'engagements ou les économies réalisées sur des engagements sont portées au crédit du compte spécial pour les dépenses d'appui aux programmes.

Note 3: Fonds général et Fonds de roulement

3.1 Contributions mises en recouvrement

La Conférence générale a approuvé le financement d'un montant de 75 392 800 euros prévu au budget ordinaire pour l'année 2006 (GC.11/Dec.18) à partir des contributions des États Membres mises en recouvrement. Conformément à l'article 5.5 c) du Règlement financier, les versements faits par un Membre sont d'abord portés à son compte au Fonds de roulement, l'excédent venant en déduction des contributions dues, dans l'ordre de leur mise en recouvrement. Une provision d'un montant de 114 052 177 euros est constituée pour couvrir les contributions non acquittées des exercices biennaux antérieurs au 31 décembre 2006.

3.2 Contributions volontaires

Il s'agit des contributions des pays hôtes destinées à financer les dépenses de fonctionnement des bureaux extérieurs de l'ONUDI.

3.3 Activités génératrices de produits

Le produit brut de la vente de publications de l'ONUDI a été de 99 522 euros, dont la moitié (49 761 euros) est comptabilisée sous la rubrique "activités génératrices de produits". L'autre moitié a été virée au fonds autorenouvelable pour les publications destinées à la vente (voir note 3.14 i)).

3.4 Intérêts créditeurs

Les intérêts créditeurs d'un montant de 732 300 euros correspondent à la moitié des prévisions budgétaires figurant dans le programme et les budgets pour l'exercice biennal 2006-2007. Conformément à la décision GC.8/Dec.10, les intérêts excédentaires, d'un montant de 743 679 euros, sont mis en réserve en attendant leur distribution aux États Membres qui remplissent les conditions requises suivant la formule de la courbe en "S" pour les inciter à payer rapidement les contributions mises en recouvrement.

	En milliers d'euros	
	2006	2004
Solde d'ouverture	345,3	233,7
À déduire: Intérêts portés au crédit des États Membres	-	2,1
Intérêts excédentaires pour l'année	743,7	57,9
Solde de clôture	1 089,0	289,5

3.5 Ajustements de change

Le montant de 295 666 euros représente la perte de change nette réalisée au titre des activités du budget ordinaire, résultant essentiellement de la réévaluation des soldes bancaires non libellés en euros.

3.6 Recettes accessoires

	En milliers d'euros	
	2006	2004
Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	32,5	46,1
Ristournes accordées par des agents de voyage	44,9	48,3
Dépenses d'appui ^{a)}	186,6	171,1
Vente de biens excédentaires	7,6	6,9
Autres recettes accessoires	60,8	55,6
Total	332,4	328,0

^{a)} Dépenses d'appui facturées à l'OTICE au titre des activités du Service des bâtiments.

3.7 Ajustements opérés lors de l'exercice biennal précédent

Les ajustements opérés lors de l'exercice biennal précédent sont les suivants:

	Euros
a) Charges pour l'exercice biennal 2000-2001 correspondant à un versement à un fonctionnaire de l'ONUDI, comme l'avait décidé le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail	3 264
b) Correction d'erreur entre le Service des bâtiments et le budget ordinaire	4 485
c) Diverses charges tardives pour l'exercice biennal 2004-2005	12 673
d) Charges pour les exercices biennaux 2002-2003 et 2004-2005 correspondant à un versement à un ancien fonctionnaire de l'ONUDI, comme l'avait décidé le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail	247 261
e) Charges et recouvrements tardifs pour les exercices 2002-2003 et 2004-2005 relatifs aux activités financées par les Ressources spéciales pour l'Afrique	(13 338)
Total	254 345

3.8 Annulation d'engagements pris lors de l'exercice précédent ou économies réalisées sur ces engagements

Conformément à l'article 4.2 c) du Règlement financier, l'annulation d'engagements non réglés au titre du budget ordinaire ou les économies réalisées sur ces engagements pour l'exercice biennal 2004-2005 ayant été portées au crédit des États Membres en 2006, ont atteint 2 959 357 euros.

3.9 Comptes débiteurs-divers

	E milliers d'euros	
	2006	2004
Avances de traitement	46,9	53,9
Avances sur les indemnités pour frais d'études	877,7	828,9
Avances pour frais de voyage	195,2	124,7
Sommes à recevoir des organisations sises au CIV	68,8	221,7
Impôts sur le revenu prélevés par les États-Unis d'Amérique pouvant être recouverts ^{a)}	955,8	955,8
TVA Autriche	195,0	148,6
Intérêts courus	218,9	54,3
Autres divers ^{b)}	1 309,9	1 353,3
Total partiel	3 868,2	3 741,2
À déduire: Provision pour créances douteuses	(723,7)	(723,7)
Total	3 144,5	3 017,5

^{a)} Somme réclamée par l'ONUDI au Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour l'impôt sur le revenu remboursé de 1994 à 1996 à des fonctionnaires de l'Organisation au titre de l'accord sur le remboursement d'impôt. Le Gouvernement des États-Unis avait fait savoir à l'Organisation qu'il reconnaissait cette dette, mais aucun versement n'a été reçu durant l'année.

^{b)} Comprend la somme réclamée par l'Organisation à l'Agence internationale de l'énergie

atomique (644 453 dollars, soit 723 720 euros au taux de change opérationnel de l'ONU approuvé par la Conférence générale à sa neuvième session (GC.9/Dec.15)) au titre de l'accord de participation à l'indemnité versée au personnel du Service des bâtiments licencié lors de la réduction d'effectifs de 1995. Cette question n'est toujours pas réglée. Une provision a été constituée en vue d'une éventuelle annulation de la créance.

3.10 Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif comprennent les charges comptabilisées d'avance ci-dessous.

	E milliers d'euros	
	2006	2004
Avances sur des engagements se rapportant à des exercices futurs	3,6	49,1
Avances sur les indemnités de frais d'études	585,1	552,6
Autres éléments accessoires	1,6	12,8
Total	590,3	614,5

3.11 Versements ou contributions reçus par anticipation

Ce montant comprend les contributions mises en recouvrement reçues des États Membres (939 817 euros) à déduire des contributions pour 2007 et les avances reçues des organisations sises au CIV (1 510 873 euros) pour des programmes de travaux spéciaux réalisés par le Service des bâtiments au CIV.

3.12 Autres comptes créditeurs

	Milliers d'euros	
	2006	2004
Soldes inutilisés dus aux États Membres	3 321,8	3 624,3
Intérêts dus aux États Membres dans le cadre du mécanisme d'incitation	1 089,0	289,5
Charges pour le remplacement des personnes en congé de maternité	168,9	206,5
Montants dus à l'ONU	156,6	124,6
Engagements d'exercices précédents	500,5	-
Comptes créditeurs accessoires	384,6	414,7
Autres comptes de compensation	142,2	1 117,6
Total	5 763,6	5 777,2

3.13 Emprunts

Lorsque l'ONUDI est devenue une institution spécialisée, l'Organisation des Nations Unies lui a accordé un prêt sans intérêt de 16 millions de dollars, remboursé à raison de 1 million de dollars par an. Cet emprunt a été intégralement remboursé lors du précédent exercice biennal.

3.14 Autres réserves

Le montant total des autres réserves s'élève à 17 889 834 euros, répartis comme suit:

i) Fonds autorenewable pour les publications destinées à la vente

Le fonds autorenewable pour les publications destinées à la vente a été créé au cours de l'exercice biennal 1998-1999, comme il ressort du programme et des budgets correspondants (GC.7/21), et en application de la décision GC.7/Dec.16, pour planifier à plus long terme les activités de publication, y compris la promotion, la commercialisation et l'impression de nouveaux tirages. La moitié des recettes tirées de la vente de publications y est versée, et la totalité des dépenses liées à la promotion, à la commercialisation et aux activités de publication y est imputée, comme décrit ci-dessous.

	Milliers d'euros	
	2006	2004
Ventes	99,5	75,5
À déduire: Virement à la rubrique "activités génératrices de produits"	49,8	37,7
À déduire: Dépenses de promotion et autres	3,9	26,6
Excédent/(déficit) pour l'année	45,8	11,2
Solde d'ouverture	130,1	121,1
Solde de clôture	175,9	132,3

ii) Réserve pour indemnités lors de la cessation de service

En application du paragraphe e) de la décision GC.6/Dec.15, le montant de 9 546 732 dollars, correspondant au solde des crédits ouverts au titre de l'exercice biennal 1992-1993, qui a été effectivement reçu par l'Organisation, a été viré en 1995 à une réserve pour indemnités lors de la cessation de service. Conformément à la décision GC.7/Dec.17 de la Conférence générale, le montant de 13,9 millions de dollars a été viré du solde inutilisé des crédits ouverts au titre de l'exercice biennal 1994-1995 à la réserve afin de couvrir les dépenses liées à la réduction des effectifs découlant du programme et des budgets de l'exercice biennal 1998-1999. Contrairement à celle de l'exercice biennal 1992-1993, l'allocation pour l'exercice biennal 1994-1995 ne s'est pas accompagnée de liquidités correspondantes en raison de l'importance des arriérés pour cet exercice. Le montant cumulé des prélèvements effectués sur cette réserve (sur les deux montants qui y ont été virés) entre 1995 et 2001 est de 18 546 191 dollars. Le solde, soit 4 900 541 dollars, a été converti en euros le 1^{er} janvier 2002 par application du taux de change approuvé par la Conférence générale (GC.9/Dec.15).

	En milliers d'euros	
	2006	2004
Solde d'ouverture	5 499,3	5 499,3
À déduire: Versements au cours de l'année	-	-
Solde de clôture	5 499,3	5 499,3

iii) Réserve pour fluctuation des taux de change

Dans sa décision GC.8/Dec.16, la Conférence générale a autorisé le Directeur général à constituer une réserve, à l'égard de laquelle les dispositions des alinéas b) et c) de l'article 4.2 du Règlement financier ne s'appliqueraient pas. Cette réserve a été créée au cours de l'exercice biennal 2002-2003, afin de protéger l'Organisation des fluctuations des taux de change résultant de l'adoption de l'euro comme monnaie unique pour l'établissement du programme et des budgets, pour les ouvertures de crédit et les contributions, pour le recouvrement de ces dernières et des avances, et pour la monnaie de compte. Le solde de 7 748 581 euros au 31 décembre 2006 représente les montants mis en réserve pendant les exercices précédents.

	En milliers d'euros	
	2006	2004
Solde d'ouverture	7 748,6	1 840,8
Virements au cours de l'année	-	-
Solde de clôture	7 748,6	1 840,8

iv) Compte spécial pour le Programme ordinaire de coopération technique

Conformément à la décision GC.9/Dec.14 de la Conférence générale, un compte spécial a été créé pour des crédits librement programmables au titre du Programme ordinaire de coopération technique, non assujéti aux alinéas b) et c) de l'article 4.2 du Règlement financier. Les fonds éventuels résultant de l'annulation d'engagements seraient conservés dans ce compte spécial pour l'exécution d'activités dans le cadre de ce programme (voir notes 2.33 à 2.35).

	En milliers d'euros	
	2006	2004
Crédits provenant du budget ordinaire	4 411,8	4 313,9
Ajustement de change/charges accessoires	64,4	45,2
Total recettes	4 476,2	4 359,1
Dépenses	(2 907,6)	(3 959,4)
Excédent pour l'année	1 568,6	399,7
Solde d'ouverture	2 897,4	2 468,1
Solde de clôture	4 466,0	2 867,8

3.15 Fonds de roulement

Par sa décision GC.2/Dec.27, la Conférence générale a créé le Fonds de roulement et l'a doté de 9 millions de dollars pour l'exécution du budget en attendant le recouvrement des contributions et pour les dépenses imprévues et extraordinaires. Lors de sessions ultérieures, elle a progressivement ramené ce montant à 6 610 000 dollars. Avec l'adoption de la formule de versement des contributions en euros, le 1^{er} janvier 2002, celui-ci a été converti en euros conformément à la décision GC.9/Dec.15, ce qui a porté la dotation du Fonds à 7 423 030 euros. La

Conférence générale a décidé (GC.11/Dec.14) de maintenir le Fonds au même niveau pour l'exercice biennal 2006-2007. Le Fonds est alimenté par les contributions des États Membres selon le barème des quotes-parts approuvé par la Conférence générale.

	En milliers d'euros	
	2006	2004
Solde d'ouverture	7 423,0	7 423,4
Ajustements au cours de l'année	0,1	(0,4)
Solde de clôture	7 423,1	7 423,0

Au 31 décembre 2006, 12 716 euros restaient à verser. Conformément à la décision IDB.29/Dec.4 du Conseil, le montant de 176 256 euros ayant servi à préfinancer les dépenses liées au renforcement des mesures de sécurité au CIV sur le Fonds de roulement en 2004-2005, a été reconstitué en 2006 grâce au recouvrement des contributions supplémentaires destinées au renforcement de ces mesures.

3.16 Montants à porter au crédit des États Membres/excédents qui leur sont dus

Les excédents dus aux États Membres sont des fonds pouvant être portés à leur crédit qui correspondent aux soldes non utilisés des crédits ouverts et aux contributions versées par les nouveaux États Membres. Aux termes de l'alinéa b) de l'article 4.2 du Règlement financier, le solde non utilisé des crédits à expiration de l'exercice est reversé aux États Membres à la fin de la première année civile suivant l'exercice, déduction faite des arriérés de contribution afférents à cet exercice, et porté à leur crédit au prorata de leur quote-part, conformément aux dispositions de l'alinéa c) de l'article 4.2 et de l'alinéa d) de l'article 5.2 du Règlement financier. Aux termes de l'alinéa c) de l'article 4.2 du Règlement financier, le reversement de sa part du solde à un Membre ayant envers l'Organisation des obligations au titre du budget ordinaire encore non réglées doit être précédé du règlement desdites obligations.

À la date de l'arrêté des comptes, les excédents à reverser aux États Membres – représentant les contributions reçues après la fin d'un exercice biennal ainsi que les recettes provenant des nouveaux États Membres – sont mis en réserve à la rubrique "autres comptes créditeurs" (voir note 3.12) en attendant que les États Membres donnent des instructions.

	E milliers d'euros	
	2006	2004
Solde inutilisé reporté	4 419,7	5 295,6
Contributions reçues au cours de l'année	1 977,2	2 941,1
Montant déduit des contributions, conservé pour les activités de coopération technique ou reversé aux États Membres	(3 075,1)	(4 612,4)
Solde inutilisé à reporter	3 321,8	3 624,3

Le tableau suivant présente une analyse cumulative des excédents à reverser aux États Membres, exprimés en millions d'euros.

	<i>Excédents</i>	<i>Excédents ayant reçu une affectation ou déduits des contributions</i>	<i>Ajustements au titre de l'exercice biennal précédent</i>	<i>Excédents à répartir</i>	<i>Provisions pour retard dans le recouvrement des contributions</i>	<i>Excédents à reverser aux États Membres</i>	<i>Observations</i>
2006	15,3					15,3	Provisoire
2004-2005	13,8		(0,2)		8,3	5,3	
2002-2003	10,3	1,9	(0,1)	0,7	6,8	0,8	
2000-2001	10,3	4,0		0,5	5,7	0,1	
1998-1999	14,3	5,9		0,5	7,8	0,1	
1996-1997 (GC.8/Res.4)	46,9	7,9		1,5	38,0	(0,5)	
1994-1995 (GC.7/Dec.17)	35,3	15,6			44,2	(24,5)	
1992-1993 (GC.6/Dec.15) (GC.8/Dec.10) (GC.8/Res.4)	16,5	14,5		0,1	1,9	0,0	
1990-1991	9,8				1,1	8,7	Maintenu – GC.5/Dec.14
1988-1989	7,3				0,2	7,1	Maintenu – GC.4/Dec.15
1986-1987 (GC4/Dec.15)	4,8	4,8				0,0	
Total	184,6	54,6	(0,3)	3,3	114,0	12,4	
Contributions des nouveaux États Membres	1,9	1,7			0,1	0,1	
Total	186,5	56,3	(0,3)	3,3	114,1	12,5	

3.17 Éliminations

Les éliminations portent sur deux éléments:

- Les dépenses au titre du Service des bâtiments imputées à l'Organisation. Un montant de 3 638 043 euros est supprimé à la fois des frais de fonctionnement et services contractuels et des recettes pour éviter de comptabiliser deux fois la part de l'Organisation au titre du Service des bâtiments;
- Le montant de 3 948 294 euros, qui représente des dépenses afférentes au Programme ordinaire de coopération technique et aux activités financées par les ressources spéciales pour l'Afrique, est ventilé entre ses différents éléments.

3.18 Contributions en nature

Des contributions en nature d'un montant estimé à 156 168 euros ont été reçues d'États Membres pour l'appui aux bureaux extérieurs au cours de l'année.

3.19 Versements à titre gracieux

Aucun versement à titre gracieux n'a été effectué au cours de l'année.

3.20 Matériel durable

Le tableau suivant se rapporte au matériel durable du Siège, au prix coûtant exprimé en millions d'euros, tel qu'il apparaît dans les inventaires cumulés de l'Organisation au 31 décembre 2006. La valeur minimale pour la comptabilisation de chaque élément de matériel durable est de 1 700 euros.

	2006	2004
Solde d'ouverture	8,6	12,6
Ajustements au solde d'ouverture	-	0,1
Solde d'ouverture ajusté	8,6	12,7
À ajouter: Acquisitions au cours de l'année	0,2	0,5
À déduire: Liquidations au cours de l'année	(0,2)	(1,0)
Solde de clôture	8,6	12,2

Au 31 décembre 2006, la valeur historique du matériel durable dans les bureaux extérieurs de l'ONUDI s'établissait à 1,8 million d'euros. En outre, des articles particuliers d'une valeur unitaire de 600 euros ou plus sont inscrits aux inventaires du Siège et des bureaux extérieurs, pour une valeur totale de 2,7 millions d'euros et 0,4 million d'euros, respectivement, au 31 décembre 2006.

3.21 Passif éventuel

i) Versement de primes de fin de service

Conformément aux normes comptables du système des Nations Unies, le passif pour versement des primes de fin de service couvre l'indemnité de fin de service, la prime de rapatriement et le versement en compensation des jours de congé annuel accumulés. Pour être plus près de la réalité, on y a également inclus le montant requis pour couvrir les frais de déménagement. Les montants au 31 décembre 2006 ont été calculés en fonction du barème des traitements et des indemnités visées dans le Statut et le Règlement du personnel, et compte tenu des frais effectifs moyens de déménagement des fonctionnaires ayant cessé leur service en 2006. Ces montants estimatifs se répartissent comme suit:

Budget ordinaire 18,6 millions d'euros

Budget opérationnel 4,4 millions d'euros

Quelques prestations dues postérieurement
au départ à la retraite en sont exclues.

Aucun crédit n'a été ouvert à cet effet, si ce n'est au budget opérationnel, comme indiqué dans l'état II et la note 4.7 (réserve opérationnelle).

ii) Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

L'ONUDI est affiliée à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité et des prestations connexes. La Caisse des pensions est un système de prévoyance par capitalisation à cotisations définies. L'ONUDI est tenue de verser des cotisations à la Caisse, au taux fixé par l'Assemblée générale, et sa part du montant qui pourrait être nécessaire pour

comblent un déficit actuariel, conformément à l'article 26 des statuts de la Caisse. Pour que cette dernière obligation prenne effet, il faut qu'un déficit ait été constaté à la date de la dernière évaluation actuarielle et que l'Assemblée générale ait invoqué les dispositions de l'article 26. Au moment de l'établissement du présent rapport, l'Assemblée générale n'avait pas invoqué ces dispositions.

iii) Assurance maladie après la cessation de service

Les fonctionnaires qui prennent leur retraite à 55 ans ou plus, comme prévu dans les statuts de la Caisse des pensions, et leur conjoint, leurs enfants à charge ou survivants peuvent bénéficier d'une assurance maladie après la cessation de service s'ils ont été affiliés pendant au moins 10 ans à un régime d'assurance maladie du régime commun. C'est aussi le cas pour les fonctionnaires qui reçoivent une indemnisation en cas d'invalidité en vertu de l'appendice D du Règlement du personnel. Les coûts de l'affiliation à ce régime sont supportés de façon conjointe par l'Organisation et les participants.

Pendant l'année, la part de l'Organisation à ce régime s'est élevée à 2 024 479 euros. Les contributions au titre du Service des bâtiments ont été de 77 612 euros, partagées avec les autres organisations sises au CIV. Conformément à la conclusion 2000/2 du Comité des programmes et des budgets, une étude actuarielle détaillée a été menée en 2000 pour déterminer les incidences financières de l'assurance maladie après la cessation de service; elle a été mise à jour début 2006 sur la base des mêmes hypothèses démographiques que celles retenues par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies. Selon cette étude actualisée, le montant des obligations non provisionnées atteignait, au 31 décembre 2005, 69,6 millions d'euros (82,3 millions de dollars par application du taux de change de fin d'exercice). Une solution au problème des engagements non provisionnés est à l'étude à l'échelle du système des Nations Unies. L'organisme chargé de la question par le Comité de haut niveau sur la gestion, l'ONU, a récemment présenté un rapport à l'Assemblée générale.

iv) Recours

Le passif éventuel en rapport avec des recours en instance avec le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail concernant le personnel s'élève, au 31 décembre 2006, à 451 994 euros.

v) Réparations et remplacements importants au Centre international de Vienne

Selon un nouvel accord conclu entre les organisations sises au CIV et la République d'Autriche en 2002, les dépenses pour réparations et remplacements imprévus, qui ne sont pas comprises dans le plan d'investissement convenu, devront être partagées à parts égales entre l'Autriche et lesdites organisations. Auparavant, ces dépenses étaient intégralement supportées par l'Autriche. Aucune provision n'a été constituée à cette fin dans les états financiers.

Note 4: Autres fonds du Siège

4.1 Les fonds visés par cette rubrique concernent:

- i) Le compte spécial pour les dépenses d'appui aux programmes;

- ii) Le Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité (COMFAR);
- iii) Le Service des bâtiments;
- iv) Le compte spécial pour le renforcement des mesures de sécurité au CIV.

4.2 Service des bâtiments

La Conférence générale a décidé (GC.9/Dec.17) que, à compter du 1^{er} janvier 2002, le Service des bâtiments ferait l'objet d'un grand programme distinct et autonome dans le programme et les budgets de l'ONUDI. Toutes les dépenses de ce service sont compensées par les recettes, c'est-à-dire les contributions reçues des autres organisations sises au CIV et de l'ONUDI. Par conséquent, au titre du Fonds général, seule figure la part de l'ONUDI (voir IDB.24/3-PBC.17/3). Compte tenu de ce qui précède, les comptes du Service des bâtiments figurent depuis l'exercice biennal 2002-2003 sous la rubrique "autres fonds du Siège". Désormais, les états relatifs au Fonds général et au Fonds de roulement ne font apparaître que la contribution de l'ONUDI aux dépenses relatives au Service des bâtiments. Les opérations de ce dernier se subdivisent en deux composantes:

- i) Dépenses de personnel: Elles continuent d'être régies par les dispositions des alinéas b) et c) de l'article 4.2 du Règlement financier;
- ii) Compte spécial pour le Service des bâtiments (pour les dépenses autres que de personnel): À sa neuvième session, la Conférence générale a créé (GC.9/Dec.14), à compter de janvier 2002, un compte spécial pour le Service des bâtiments (pour les dépenses autres que de personnel), qui n'est pas assujéti aux alinéas b) et c) de l'article 4.2 du Règlement financier; ainsi, les excédents budgétaires éventuels n'auront pas à être reversés aux États Membres. Chaque organisation sise au CIV (AIEA, ONUDI, ONUV et OTICE) est tenue de contribuer à ce compte.

Une analyse complémentaire des opérations du Service des bâtiments figure au tableau 4 et l'analyse des opérations du compte spécial à l'annexe III. L'excédent du compte spécial pour le Service des bâtiments, soit 23 261 632 euros, n'entre pas dans le solde inutilisé des crédits ouverts dû aux États Membres en fin d'année mais est utilisé pour des activités prévues devant être exécutées sur plusieurs années; il comprend un montant de 9 700 215 euros dû par l'Agence internationale de l'énergie atomique.

4.3 Compte spécial pour le renforcement des mesures de sécurité au CIV

À sa onzième session, la Conférence générale a créé (GC.11/Dec.15), à compter de l'exercice biennal 2004-2005, un compte spécial aux fins de financer la part revenant à l'ONUDI du renforcement des mesures de sécurité au CIV. Ce compte n'est pas assujéti aux alinéas b) et c) de l'article 4.2 du Règlement financier. Dans l'attente de la publication d'avis de mise en recouvrement de contributions supplémentaires à l'attention des États Membres en 2006, le Conseil a accepté (IDB.29/Dec.4) le prélèvement provisoire d'un montant de 176 256 euros sur le Fonds de roulement pour les dépenses de sécurité au titre de l'exercice biennal 2004-2005. Suivant les évaluations de 2006, les ressources du Fonds de roulement ont été reconstituées pendant l'année. Compte tenu de son objet et de sa durée

spécifiques, ce compte spécial figure à la rubrique "autres fonds du Siège" dans les états financiers.

4.4 Recettes et dépenses et variations des soldes inutilisés

Le tableau suivant indique les recettes et les dépenses des fonds visés à cette rubrique pour l'année:

	<i>Compte spécial pour les dépenses d'appui aux programmes^{a)}</i>	<i>Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité</i>	<i>Service des bâtiments</i>	<i>Compte spécial pour le renforcement des mesures de sécurité</i>	<i>Total</i>
<i>(En milliers d'euros)</i>					
Recettes	8 980,4	303,1	24 944,2		34 227,7
À déduire: Dépenses	7 748,1	87,5	17 361,4	146,0	25 343,0
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	1 232,3	215,6	7 582,8	(146,0)	8 884,7
Annulation d'engagements de dépenses d'exercices antérieurs et ajustements opérés lors de l'exercice biennal précédent	469,2		91,8		561,0
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	1 701,5	215,6	7 674,6	(146,0)	9 445,7
Solde d'ouverture	5 160,4	494,0	15 587,1	2 408,9	23 650,4
Solde de clôture	6 861,9	709,6	23 261,7*	2 262,9	33 096,1

* Concerne le compte spécial (voir annexe III).

^{a)} Le remboursement des dépenses d'appui aux programmes est calculé en pourcentage des ressources affectées. Aux termes de nouvelles dispositions entrées en vigueur en janvier 2006, le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal verse un montant forfaitaire de 1,7 million de dollars par an pour couvrir les dépenses d'appui liées à l'exécution de son programme et de ses projets; ce montant est comptabilisé comme recette de l'année en cours. Le Fonds règle également pour chacun de ses projets, au titre des dépenses d'appui, un montant réduit qui, comme c'est le cas pour la plupart des autres activités de coopération technique, correspond à un pourcentage des ressources affectées aux programmes.

4.5 Ajustement de change

La différence de change de 759 149 euros résulte essentiellement de la réévaluation des dépôts à vue ou à terme en dollars au titre du compte spécial pour les dépenses d'appui au programme.

4.6 Autres comptes débiteurs

Les autres comptes débiteurs comprennent ce qui suit:

	En milliers d'euros	
	2006	2004
Intérêts courus	164,4	41,2
Montant à recevoir des organisations sises au CIV au titre du Service des bâtiments	10 505,2	5 016,8
Comptes débiteurs	330,6	398,4

	En milliers d'euros	
	2006	2004
TVA, Autriche	669,0	489,8
Taxe sur l'énergie et ELWOG, Autriche ^{a)}	798,6	610,8
Recettes à recevoir	678,7	575,9
Divers	383,3	1 220,0
Total partiel	13 529,8	8 352,9
À déduire: provision pour créances douteuses	(662,7)	(349,1)
Total	12 867,1	8 003,8

a) Au compte spécial pour le Service des bâtiments figure, au titre des comptes débiteurs, un montant correspondant à une demande de remboursement, par les autorités autrichiennes, de coûts non recouvrables, de la surtaxe relative à l'énergie renouvelable et du KWK-Zuschlag. Une provision a été constituée à hauteur du montant à recevoir.

4.7 Réserve opérationnelle

Conformément à la conclusion 1989/4 du Comité des programmes et des budgets, une réserve opérationnelle de 5 504 190 dollars a été constituée au titre du compte spécial pour les dépenses d'appui aux programmes. Conformément à la décision IDB.14/Dec.12 du Conseil, cette réserve a été ramenée à 4 300 000 dollars (4 828 900 euros). Elle vise principalement à protéger des déficits imprévus des recettes perçues en remboursement des dépenses d'exécution et d'appui ou du fait d'ajustements de change et d'ajustements au titre de l'inflation, et à permettre de s'acquitter d'obligations statutaires en cas de cessation soudaine d'activités inscrites au budget opérationnel. Dans sa décision IDB.30/Dec.2, le Conseil a approuvé la dotation de la réserve opérationnelle pour l'exercice 2006-2007, fixée à 3 030 000 euros.

	En milliers d'euros	
	2006	2004
Solde d'ouverture	5 160,4	3 133,1
Excédent/(déficit) pour l'année	1 701,5	517,3
Solde de clôture	6 861,9	3 650,4

4.8 Contributions en nature

Des contributions en nature estimées à 63 476 euros ont été reçues d'États Membres pour l'appui aux projets de l'ONUDI.

Note 5: Coopération technique

5.1 Activités de coopération technique

Les activités de coopération technique présentées sous cette rubrique comprennent les activités exécutées par l'ONUDI au moyen de ressources provenant du Fonds de développement industriel, de fonds d'affectation spéciale, du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, du Fonds pour l'environnement mondial et d'arrangements interorganisations conclus avec le PNUD et le PNUE.

Ces activités sont régies par divers accords bilatéraux et multilatéraux signés par le ou les donateurs et l'ONUUDI.

5.2 Comptabilisation des activités de coopération technique

Une majorité de contributions volontaires sont reçues en dollars et sont des fonds dont on peut librement disposer pour financer l'exécution de projets presque exclusivement dans cette monnaie. À compter de l'exercice biennal 2004-2005, la gestion en euros de programmes de coopération technique a permis la programmation de projets en euros. On a donc mis en place une comptabilisation et des rapports séparés pour les projets de coopération technique en dollars d'une part et ceux en euros d'autre part. C'est pourquoi les montants des tableaux 1 et 2 de l'annexe I sont exprimés à la fois en dollars et en euros pour les projets libellés en dollars, et en euros uniquement pour les projets libellés en euros. Ainsi, contrairement à ce qui était le cas pour les années précédentes, les comptes relatifs aux projets en euros ne figurent plus dans les tableaux libellés en dollars.

Toutefois, pour présenter des états financiers consolidés (états I et II) pour l'année se terminant le 31 décembre 2006, tous les comptes relatifs aux activités de coopération technique ont dû être convertis en euros. Les états récapitulatifs, aux tableaux 1 et 2 libellés en euros de l'annexe I, sont établis selon les modalités décrites à la note 2.9.

5.3 Ajustement de change

a) À l'annexe I, le tableau 1 libellé en dollars présente les fonds alloués aux projets pour lesquels les contributions sont reçues et programmées presque exclusivement en dollars. Tous les gains ou pertes de change résultant d'opérations et de la réévaluation des éléments d'actif et de passif non libellés en dollars sont indiqués au titre de l'ajustement de change sous la rubrique "recettes accessoires".

b) À l'annexe I, le tableau 1 libellé en euros présente les projets pour lesquels les fonds sont reçus et programmés presque exclusivement en euros. Tous les gains ou pertes de change résultant d'opérations et de la réévaluation des éléments d'actif et de passif non libellés en euros sont indiqués au titre de l'ajustement de change sous la rubrique "recettes accessoires".

c) Le cas échéant, les gains ou pertes de change réalisés sont virés aux comptes alimentés par les donateurs.

5.4 Virements aux réserves

Ces virements représentent les sommes imputées sur les projets au titre de la provision pour versements d'indemnités en application de l'appendice D du Règlement du personnel. La réserve à la fin de l'année se décompose comme suit:

	<i>En milliers d'euros</i>				<i>Total</i>	
	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>Fonds pour l'environnement mondial</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>2006</i>	<i>2004</i>
Solde d'ouverture	1 219,8	17,6	19,3	1,060,5	2 317,2	1 984,9
Virements au cours de l'année	50,4	3,8	3,9	57,4	115,5	103,2
Ajustements de réévaluation	(118,2)	(1,9)	(2,1)	(103,8)	(226,0)	(166,8)
Solde de clôture	1 152,0	19,5	21,1	1 014,1	2 206,7	1 921,3

5.5 Conversion monétaire

Les conversions monétaires représentent les différences de change découlant de la conversion en euros, par application du taux de change en vigueur à la date de clôture, d'éléments d'actif et de passif concernant des projets de coopération technique libellés en dollars aux seules fins de consolidation (voir note 2.9). Le solde cumulé de la conversion monétaire au 31 décembre 2006 est le suivant:

	<i>En milliers d'euros</i>						<i>Total</i>	
	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>Fonds pour l'environnement mondial</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Arrangements inter-organisations</i>	<i>2006</i>	<i>2004</i>	
Solde d'ouverture	(16 214,1)	(10 959,4)	(3 103,4)	(10 142,7)	61,1	(40 358,5)	(45 439,2)	
Ajustements au cours de l'année	(2 815,7)	(4 142,5)	(165,4)	(4 249,5)	(167,2)	(11 540,3) ^{a)}	(9 557,5)	
Solde de clôture	(19 029,8)	(15 101,9)	(3 268,8)	(14 392,2)	(106,1)	(51 898,8)	(54 996,7)	

a) En outre, les ajustements de réévaluation d'un montant de 226 116 euros (note 5.4) et de 46 750 euros sur la réserve opérationnelle (note 5.11) représentent le total de la conversion monétaire indiqué dans l'état I.

5.6 Billets à ordre du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal

Les billets à ordre en faveur de l'ONUDI détenus par le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, d'un montant de 18 779 814 dollars (15 868 943 euros) au 31 décembre 2005, ont été encaissés en 2006.

5.7 Autres comptes débiteurs

Les autres comptes débiteurs sont les suivants:

	<i>en milliers d'euros</i>						<i>Total</i>	
	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>Fonds pour l'environnement mondial</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Arrangements inter-organisations</i>	<i>2006</i>	<i>2004</i>	
Avances de fonds à l'occasion de voyages	30,1	11,0	7,6	48,6	42,5	139,8	165,9	
Intérêts courus	256,2	445,5	37,4	510,6	11,8	1 261,5	524,0	
TVA	13,4	0,6	0,3	9,4	1,2	24,9	7,0	
Autres	56,5			75,9	177,1	309,5	1 195,0	
Total	356,2	457,1	45,3	644,5	232,6	1 735,7	1 891,9	

5.8 Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif sont les suivants:

	<i>En milliers d'euros</i>					<i>Total</i>	
	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>Fonds pour l'environnement mondial</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Arrangements inter-organisations</i>	<i>2006</i>	<i>2004</i>
Avances sur des engagements se rapportant à des exercices ultérieurs	3,0	2,7		24,9		30,6	38,5
Charges comptabilisées d'avance		9,9		1 147,6	18,5	1 176,0	-
Autres				1,9	5 441,9 ^{a)}	5 443,8	4 160,8
Total	3,0	12,6	-	1 174,4	5 460,4	6 650,4	4 199,3

^{a)} Comprend les bordereaux interservices des bureaux extérieurs non enregistrés au 31 décembre 2006, d'une valeur de 6 959 511 dollars (5 289 291 euros). Ce solde comprend 482 467 dollars (366 675 euros) correspondant à des bordereaux refusés en raison de l'insuffisance des renseignements et 653 431 dollars (496 670 euros) correspondant à des bordereaux en souffrance. Excepté un montant négligeable de dépenses simples relatives à des commissions, des frais de communications et des obligations éteintes, tous les décaissements effectués par le PNUD pour le compte de l'ONUDI sont couverts par des engagements de dépenses.

5.9 Versements ou contributions reçus par anticipation

Le montant de 6 592 860 dollars (5 010 510 euros) comprend les fonds inscrits aux comptes de compensation pour les activités du PNUD, comme indiqué à l'annexe II.

5.10 Autres comptes créditeurs

Au 31 décembre 2006, les montants inscrits à la rubrique "autres comptes créditeurs" étaient les suivants:

	<i>En milliers d'euros</i>					<i>Total</i>	
	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>Fonds pour l'environnement mondial</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Arrangements inter-organisations</i>	<i>2006</i>	<i>2004</i>
Intérêts sur les fonds alimentés par les donateurs ^{a)}	5 147,6		627,0	6 789,5		12 564,1	6 562,0
Gains de change ^{b)}				2 427,9		2 427,9	6 197,4
Montant à payer au titre des prestations de fin de service	292,4			864,0	7,8	1 164,2	1 147,9
Obligations au titre d'exercices antérieurs ^{c)}	1 103,7	4 687,2	1 769,6	2 145,2	899,0	10 604,7	9 290,3
Autres	63,3	2,9		311,4	707,4	1 085,0	2 428,8
Total	6 607,0	4 690,1	2 396,6	12 538,0	1 614,2	27 845,9	25 626,4

^{a)} L'affectation des intérêts provenant des placements de fonds, nets de frais bancaires et des gains et pertes de changes, est régie par des accords conclus avec les donateurs, aux termes desquels ces montants peuvent être soit restitués, soit virés au compte d'autres projets, auquel cas ils figurent dans la rubrique "contributions volontaires".

- b) Le montant de 2 427 936 euros (3 194 653 dollars) au 31 décembre 2006 représente le solde des gains réalisés résultant de la réévaluation des dépôts à vue ou à terme libellés en euros au titre des Fonds d'affectation spéciale, avant l'introduction de la gestion en euros des projets de coopération technique au cours de l'exercice biennal 2004-2005. Le solde restait à distribuer dans l'attente d'une décision quant à son affectation.
- c) Les obligations au titre d'exercices antérieurs correspondent aux engagements non réglés avant 2006 car ils peuvent être reportés au-delà de 12 mois, lorsqu'une obligation ferme de payer demeure et/ou jusqu'à la réalisation complète des activités dans le cadre des projets concernés (voir note 2.28).

5.11 Réserves opérationnelles

Dans sa décision IDB.2/Dec.7, le Conseil du développement industriel a autorisé le blocage de la réserve opérationnelle du Fonds de développement industriel à 550 000 dollars (418 000 euros par application du taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur au 31 décembre 2006). Cette réserve a pour objet de garantir la liquidité financière du Fonds et de compenser les fluctuations de trésorerie.

5.12 Excédent

Le montant de 5 058 378 euros représente l'excédent accumulé au titre de l'élément contributions générales du Fonds de développement industriel, soit 2 145 092 dollars (3 171 840 euros) pour les contributions en dollars et 1 886 538 euros pour les contributions en euros.

5.13 Dépôts à vue et à terme

L'équivalent de 1 278 374 dollars (971 564 euros) est détenu dans des monnaies classées non convertibles, réparti comme suit:

	En milliers de dollars	En milliers d'euros
Fonds de développement industriel	654,1	497,1
Fonds d'affectation spéciale	624,2	474,4
	1 278,3	971,50

5.14 Engagements prévisionnels

Des engagements représentant des obligations statutaires pour lesquelles des décaissements seront effectués lors d'exercices biennaux à venir ont été pris avant le 31 décembre 2006, comme indiqué ci-après.

	En milliers de dollars	En milliers d'euros
Fonds de développement industriel	2 033,8	1 590,0
Protocole de Montréal	1 680,9	1 378,1
Fonds pour l'environnement mondial	203,8	158,5
Fonds d'affectation spéciale	6 721,7	5 214,3
Programme ordinaire de coopération technique	206,8	159,1
Arrangements interorganisations	387,7	300,8
	11 234,7	8 800,8

5.15 Contributions en nature

Des contributions en nature estimées à 569 843 dollars (453 847 euros) ont été reçues des États Membres pour l'appui aux projets et d'autres estimées à 12 556 dollars (10 000 euros) pour couvrir les frais de voyages se rapportant aux projets.

5.16 Versements à titre gracieux

Aucun versement à titre gracieux n'a été effectué au cours de l'année.

5.17 Matériel durable

L'ONUDI tient des inventaires des biens se rapportant aux activités de coopération technique jusqu'à leur transfert au partenaire du projet à l'achèvement de ce dernier. Selon ces inventaires cumulés, la valeur historique de ces biens durables totalisait 46 millions d'euros au 31 décembre 2006. La valeur minimale pour la comptabilisation de chaque élément de matériel durable est de 1 700 euros. En outre, un inventaire séparé est tenu pour les articles particuliers d'une valeur unitaire de 600 euros ou plus, dont la valeur totale atteignait 2,2 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Pendant l'année, du matériel durable d'une valeur de 1 558 euros a été déclaré volé et passé par pertes et profits.

Notes relatives aux états financiers – Annexe I

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE EXÉCUTÉES PAR L'ONU
Tableau 1. État récapitulatif des recettes et des dépenses et variations des réserves et des soldes inutilisés
pour l'année terminée le 31 décembre 2006
 (En milliers d'euros)

	<i>Programme ordinaire</i>	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>FEM</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Arrangements inter-organisations</i>	<i>Total partiel, Fonds extra-budgétaires</i>	<i>Total</i>
RECETTES								
Contributions volontaires		16 853,8	17 102,2	1 632,1	30 117,0	3 294,1	68 999,2	68 999,2
<u>Autres recettes</u>								
Fonds reçus dans le cadre d'arrangements interorganisations						5 459,5	5 459,5	5,459,5
Montants alloués provenant d'autres fonds	2 843,2							2,843,2
Intérêts créditeurs		180,6	2 319,0			139,5	2 639,1	2,639,1
Ajustements de change	69,7	82,0			85,8		167,8	237,5
Recettes accessoires	(5,3)	(1,3)				(1,6)	(2,9)	(8,2)
TOTAL RECETTES	2 907,6	17 115,1	19 421,2	1 632,1	30 202,8	8 891,5	77 262,7	80 170,3
DÉPENSES								
Traitements et dépenses communes de personnel	1 956,1	9 799,0	1 602,5	833,4	13 867,9	3 128,1	29 230,9	31 187,0
Services contractuels	207,8	864,6	17 484,7	654,3	6 103,1	3 100,0	28 206,7	28 414,5
Dépenses de fonctionnement	194,1	764,3	408,9	30,9	1 289,0	419,7	2 912,8	3 106,9
Achats	286,7	3 382,3	11 795,2	8,3	5 005,2	206,8	20 397,8	20 684,5
Bourses	262,9	1 067,8	588,5	181,3	3 119,5	1 246,0	6 203,1	6 466,0
Dépenses d'appui au programme		1 895,7	3 936,8	141,5	2 838,2	480,7	9 292,9	9 292,9
TOTAL DÉPENSES	2 907,6	17 773,7	35 816,6	1 849,7	32 222,9	8 581,3	96 244,2	99 151,8
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES		(658,6)	(16 395,4)	(217,6)	(2 020,1)	310,2	(18 981,5)	(18 981,5)
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES		(658,6)	(16 395,4)	(217,6)	(2 020,1)	310,2	(18 981,5)	(18 981,5)

	<i>Programme ordinaire</i>	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>FEM</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Arrangements inter- organisations</i>	<i>Total partiel, Fonds extra- budgétaires</i>	<i>Total</i>
Virements aux réserves		50,4	3,8	3,9	57,4		115,5	115,5
Virements provenant de réserves								
Virements aux comptes alimentés par les donateurs		(82,0)			(85,8)		(167,8)	(167,8)
Virements à d'autres fonds/provenant d'autres fonds								
Conversion monétaire		(2 980,7)	(4 144,4)	(167,5)	(4 353,3)	(167,2)	(11 813,1)	(11 813,1)
Autres ajustements aux réserves et aux soldes inutilisés								
Réserves et soldes inutilisés, début d'année		50 388,8	59 571,2	1 901,3	60 981,8	1 621,4	174 464,5	174 464,5
RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS, FIN D'ANNÉE		46 717,9	39 035,2	1 520,1	54 580,0	1 764,4	143 617,6	143 617,6

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE EXÉCUTÉES PAR L'ONU
Tableau 1. État des recettes et des dépenses et variations des réserves et des soldes inutilisés
pour l'année terminée le 31 décembre 2006
(En milliers de dollars)

	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>FEM</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Arrangements inter- organisations</i>	<i>Total</i>
RECETTES						
Contributions volontaires	13 060,1	22 354,7	2 076,6	21 500,2	4 155,8	63 147,4
<u>Autres recettes</u>						
- Fonds reçus dans le cadre d'arrangements interorganisations						
- Montants alloués provenant d'autres fonds					6 916,2	6 916,2
- Intérêts créditeurs						
- Ajustements de change	169,7	2 887,5			175,8	3 233,0
- Recettes accessoires	61,0	(5,2)	1,1	222,8	(2,4)	277,3
TOTAL RECETTES	13 290,8	25 237,0	2 077,7	21 723,0	11 243,4	73 571,9
DÉPENSES						
Traitements et dépenses communes de personnel	5 003,9	2 027,6	1 045,0	10 053,5	3 958,7	22 088,7
Services contractuels	555,3	21 532,1	826,0	5 169,8	3 863,9	31 947,1
Dépenses de fonctionnement	408,0	519,0	39,1	1 126,9	533,9	2 626,9
Achats	2 577,6	14 755,5	10,4	4 486,1	304,7	22 134,3
Bourses	660,3	750,7	233,4	2 209,2	1 573,0	5 426,6
Dépenses d'appui au programme	1 129,9	4 793,3	178,8	2 343,4	606,4	9 051,8
TOTAL DÉPENSES	10 335,0	44 378,2	2 332,7	25 388,9	10 840,6	93 275,4
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	2 955,8	(19 141,2)	(255,0)	(3 665,9)	402,8	(19 703,5)
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	2 955,8	(19 141,2)	(255,0)	(3 665,9)	402,8	(19 703,5)
Virements aux réserves	23,8	4,9	4,9	31,7		65,3
Virements provenant de réserves						
Virements aux comptes alimentés par les donateurs	(61,0)			(222,8)		(283,8)
Virements à d'autres fonds/provenant d'autres fonds						
Autres ajustements aux réserves et aux soldes inutilisés						
Réserves et soldes inutilisés, début d'année	32 510,4	70 498,5	2 250,3	49 375,2	1 918,8	156 553,2
RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS, FIN D'ANNÉE	35 429,0	51 362,2	2 000,2	45 518,2	2 321,6	136 631,2

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE EXÉCUTÉES PAR L'ONU
Tableau 1. État des recettes et des dépenses et variations des réserves et
des soldes inutilisés pour l'année terminée le 31 décembre 2006
(En milliers d'euros)

	<i>Programme ordinaire</i>	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Total partiel, Fonds extra- budgétaires</i>	<i>Total</i>
RECETTES					
Contributions volontaires		6 374,9	12 761,9	19 136,8	19 136,8
<u>Autres recettes</u>					
Montants alloués provenant d'autres fonds	2 843,2				2 843,2
Intérêts créditeurs		51,6		51,6	51,6
Ajustements de change	69,7	82,0	85,8	167,8	237,5
Recettes accessoires	(5,3)	(1,3)		(1,3)	(6,6)
TOTAL RECETTES	2 907,6	6 507,2	12 847,7	19 354,9	22 262,5
DÉPENSES					
Traitements et dépenses communes de personnel	1 956,1	5 810,3	5 881,2	11 691,5	13 647,6
Services contractuels	207,8	425,8	2 037,6	2 463,4	2 671,2
Dépenses de fonctionnement	194,1	445,1	395,0	840,1	1 034,2
Achats	286,7	1 347,6	1 393,0	2 740,6	3 027,3
Bourses	262,9	552,5	1 375,2	1 927,7	2 190,6
Dépenses d'appui au programme		1 000,8	985,8	1 986,6	1 986,6
TOTAL DÉPENSES	2 907,6	9 582,1	12 067,8	21 649,9	24 557,5
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	0,0	(3 074,9)	779,9	(2 295,0)	(2 295,0)
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES		(3 074,9)	779,9	(2 295,0)	(2 295,0)
Virements aux réserves		31,4	32,2	63,6	63,6
Virements aux comptes alimentés par les donateurs		(82,0)	(85,8)	(167,8)	(167,8)
Autres ajustements aux réserves et aux soldes inutilisés					
Réserves et soldes inutilisés, début d'année		22 917,6	19 259,8	42 177,4	42 177,4
RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS, FIN D'ANNÉE	0,0	19 792,1	19 986,1	39 778,2	39 778,2

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE EXÉCUTÉES PAR L'ONUDI
Tableau 2. État récapitulatif de l'actif, du passif, des réserves
et des soldes inutilisés au 31 décembre 2006
(En milliers d'euros)

	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>FEM</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Arrangements inter- organisations</i>	<i>Total</i>
ACTIF						
Dépôts à vue et à terme	56 010,5	55 560,3	4 550,2	71 821,2	3 607,5	191 549,7
Comptes débiteurs						
Contributions volontaires à recevoir						0,0
Autres contributions à recevoir					5 074,6	5 074,6
Soldes des comptes interfonds	581,3	552,4		708,5	415,6	2 257,8
Divers	356,2	457,1	45,3	644,5	232,6	1 735,7
Autres éléments d'actif	3,0	12,6		1 174,4	5 460,4	6 650,4
TOTAL ACTIF	56 951,0	56 582,4	4 595,5	74 348,6	14 790,7	207 268,2
PASSIF						
Versements ou contributions reçus par anticipation					5 010,5	5 010,5
Engagements non réglés	3 626,1	12 857,1	629,5	7 230,6	3 440,8	27 784,1
Comptes créditeurs						
Solde des comptes interfonds			49,3		2 960,8	3 010,1
Divers	6 607,0	4 690,1	2 396,6	12 538,0	1 614,2	27 845,9
TOTAL PASSIF	10 233,1	17 547,2	3 075,4	19 768,6	13 026,3	63 650,6
RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS						
Réserves opérationnelles	418,0					418,0
Autres réserves	1 152,0	19,5	21,1	1 014,1		2 206,7
Soldes relatifs à des projets financés par des donateurs	59 119,3	54 117,6	4 767,8	67 958,1	1 870,5	187 833,3
Solde de la conversion monétaire	(19 029,8)	(15 101,9)	(3 268,8)	(14 392,2)	(106,1)	(51 898,8)
Excédent (déficit)	5 058,4					5 058,4
TOTAL RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS	46 717,9	39 035,2	1 520,1	54 580,0	1 764,4	143 617,6
TOTAL PASSIF, RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS	56 951,0	56 582,4	4 595,5	74 348,6	14 790,7	207 268,2

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE EXÉCUTÉES PAR L'ONUDI
Tableau 2. État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes inutilisés au 31 décembre 2006
 (En milliers de dollars)

	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>FEM</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Arrangements inter- organisations</i>	<i>Total</i>
ACTIF						
Dépôts à vue et à terme	45 147,5	73 105,7	5 987,2	62 775,0	4 746,7	191 762,1
Comptes débiteurs						
Autres contributions à recevoir					6 677,1	6 677,1
Soldes des comptes interfonds	232,2	726,9		877,8	547,1	2 384,0
Divers	280,2	601,4	59,6	621,7	306,1	1 869,0
Autres éléments d'actif	3,3	16,5		1 532,6	7 184,6	8 737,0
TOTAL ACTIF	45 663,2	74 450,5	6 046,8	65 807,1	19 461,6	211 429,2
PASSIF						
Versements ou contributions reçus par anticipation					6 592,9	6 592,9
Engagements non réglés	3 051,0	16 917,1	828,3	6 635,8	4 527,4	31 959,6
Comptes créditeurs						
Solde des comptes interfonds			64,9		3 895,8	3,960,7
Divers	7 183,2	6 171,2	3 153,4	13 653,1	2 123,9	32 284,8
TOTAL PASSIF	10 234,2	23 088,3	4 046,6	20 288,9	17 140,0	74 798,0
RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS						
Réserves opérationnelles	550,0					550,0
Autres réserves	1 403,6	25,7	27,8	1 240,4		2 697,5
Soldes relatifs à des projets financés par des donateurs	31 330,3	51 336,5	1 972,4	44 277,8	2 321,6	131 238,6
Excédent (déficit)	2 145,1					2 145,1
TOTAL RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS	35 429,0	51 362,2	2 000,2	45 518,2	2 321,6	136 631,2
TOTAL PASSIF, RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS	45 663,2	74 450,5	6 046,8	65 807,1	19 461,6	211 429,2

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE EXÉCUTÉES PAR L'ONUUDI – en euros
Tableau 2. État de l'actif, du passif, des réserves et
des soldes inutilisés au 31 décembre 2006
(En milliers d'euros)

	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Total</i>
ACTIF			
Dépôts à vue et à terme	21 698,4	24 112,2	45 810,6
Comptes débiteurs			
Soldes des comptes interfonds	404,9	41,4	446,3
Divers	143,3	171,9	315,2
Autres éléments d'actif	0,4	9,6	10,0
TOTAL ACTIF	22 247,0	24 335,1	46 582,1
PASSIF			
Engagements non réglés	1 307,3	2 187,4	3 494,7
Comptes créditeurs			
Divers	1 147,6	2 161,6	3 309,2
TOTAL PASSIF	2 454,9	4 349,0	6 803,9
RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS			
Autres réserves	85,3	71,4	156,7
Soldes relatifs à des projets financés par des donateurs	17 820,2	19 914,7	37 734,9
Excédent (déficit)	1 886,6		1 886,6
TOTAL RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS	19 792,1	19 986,1	39 778,2
TOTAL PASSIF, RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS	22 247,0	24 335,1	46 582,1

**Tableau 3. État récapitulatif des transactions sur les comptes subsidiaires du
Fonds de développement industriel pour l'année 2006
au 31 décembre 2006 – libellées en euros
(En euros)**

	<i>Solde du Fonds au 1^{er}/1/2006</i>	<i>Rentrées 2006</i>	<i>Dépenses 2006</i>	<i>Recettes diverses, y compris l'ensemble des intérêts obtenus</i>	<i>Solde du Fonds au 31/12/2006</i>
Contributions générales en monnaies convertibles	1 514 373	321 832	0	50 334	1 886 539
Autriche – Production plus propre	1 976 313	1 007 371	721 551	0	2 262 133
Autriche – Agence autrichienne pour le développement	1 401 003	928 404	912 873	0	1 416 534
Autriche	2 356 087	120 456	760 949	-12	1 715 583
Autriche – Ministère de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau	20 878	89 245	81 506	0	28 616
Agence wallonne à l'exportation	388 977	0	175 753	0	213 224
Espagne	431 481	113 129	295 558	0	249 051
France	234 534	590 000	630 126	0	194 409
France – Ministère de l'agriculture	351 040	0	40 258	0	310 781
Grèce	248 395	383 831	376 315	0	255 911
Hongrie	4 267	42 259	6 806	0	39 720
Italie	12 185 655	291 207	5 048 145	0	7 428 717
Luxembourg	10 007	1 244	-281	0	11 533
Namibie	0	348			348
Slovénie	936 319	957 772	1 153	0	1 892 938
Suisse	129 923	1 505 881	260 574	0	1 375 229
Soldes inutilisés – Programmes intégrés et activités au titre du cadre général de services	371 451	11 560	126 408	0	256 603
Soldes inutilisés – Objectifs du Millénaire pour le développement	144 665	3 148	128 217	0	19 597
Soldes inutilisés – Situation post-crise	158 327	7 200	16 223	0	149 304
Total contributions à des fins spéciales en monnaies non convertibles	21 349 322	6 053 055	9 582 134	(12)	17 820 232
TOTAL GÉNÉRAL	22 863 695	6 374 887	9 582 134	50 322	19 706 771

**Tableau 3. État récapitulatif des transactions sur les comptes subsidiaires du
Fonds de développement industriel pour l'année 2006
au 31 décembre 2006 – libellées en dollars**
(En dollars)

	<i>Solde du Fonds au 1^{er}/1/2006</i>	<i>Rentrées 2006</i>	<i>Dépenses 2006</i>	<i>Recettes diverses, y compris l'ensemble des intérêts obtenus</i>	<i>Solde du Fonds au 31/12/2006</i>
Contributions générales en monnaies convertibles	1 911 139	116 494	52 218	169 677	2 145 092
Allemagne	219 903	0	-903	0	220 806
Allemagne: Agence allemande de coopération technique	-18	18	0	0	0
Arabie saoudite	1 312 444	29 617	0	0	1 342 061
Arabie saoudite: Saudi Arabian General Investment Authority	306 489	0	0	0	306 489
Argentine	20 170	0	0	0	20 170
Australie	55 764	0	0	0	55 764
Autriche	782 803	-17 760	82 172	-2 418	680 454
Autriche – Production plus propre	-8 400	53 883	33 620	10	11 874
Autriche – Programme intégré	135 424	6 401	-7 391	0	149 216
Bahreïn	466 778	266 782	482 392	0	251 167
Belgique	90 877	2 729	-9 798	-30	103 374
Bésil	29 696	0	0	0	29 696
Bésil – Gouvernement de l'État de Pernambuco	27 287	0	0	0	27 287
Chili	0	19 930	0	0	19 930
Chine	2 629 087	534 480	125 388	0	3 038 179
Côte d'Ivoire	-108 618	0	0	0	-108 618
Danemark	2 398 440	72 175	520 184	0	1 950 431
Égypte	-101 718	0	0	0	-101 718
Espagne	984	0	29	0	955
Fédération de Russie	53 016	0	44 366	0	8 650
Finlande	177 000	4 300	65 752	0	115 549
France	14 298	4 854	-4 235	0	23 387
Grèce	6 504	-5 720	0	-784	0
Guatemala	123 436	0	975	0	122 461
Hongrie	305 988	58 002	70 932	0	293 057
Inde	5 555 948	1 330 742	678 453	-57	6 208 180
Indonésie	14 424	10 492	14 303	0	10 613
Irlande	34 913	759	0	0	35 672
Italie	631 976	0	204 366	-3 334	424 277
Japon	392 537	1 465 517	1 478 302	0	379 751

	<i>Solde du Fonds au 1^{er}/1/2006</i>	<i>Rentrées 2006</i>	<i>Dépenses 2006</i>	<i>Recettes diverses, y compris l'ensemble des intérêts obtenus</i>	<i>Solde du Fonds au 31/12/2006</i>
Japon: Agence japonaise de développement outré-mer (Bangkok)	424	0	0	0	424
Koweït	110 470	3 246	18 481	0	95 235
Luxembourg	27 800	700	-3 141	0	31 641
Mexique	400 525	960 000	60 701	0	1 299 825
Myanmar	577	0	0	0	577
Norvège	156 049	0	0	0	156 049
Norvège: Programme intégré (Afrique)	65 625	1 949	-2 642	0	70 216
Nouvelle-Zélande	34 510	0	0	0	34 510
Pays-Bas	828 524	0	0	0	828 524
Pays-Bas – Ambassade en Chine (US/CPR/96/108)	68 871	0	-4 856	7 547	81 273
Pologne	-8 029	495 562	445 034	0	42 498
Portugal	1 521 625	132 041	112 450	0	1 541 216
République de Corée	610 764	600 000	283 984	0	926 779
République populaire démocratique de Corée	-0	0	0	0	-0
République tchèque	187 386	135 884	119 385	0	203 885
Roumanie	13 434	0	0	0	13 434
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord: Programme intégré	682 511	20 224	225 752	-2 255	474 728
Rwanda	12	-12	0	0	-0
Slovaquie	349 622	0	29 631	0	319 991
Slovénie	20 374	0	19 970	0	404
Suède	4 465	0	17	0	4 448
Suisse	7 516 397	6 135 229	5 084 140	0	8 567 486
Thaïlande	2 290	13 420	0	0	15 710
Turquie	65 980	588 000	95 134	0	558 846
Soldes inutilisés – Programmes intégrés et activités au titre du cadre général de services	0	0	0	306	306
Indéterminé	1 704	0	0	0	1 704
Total contributions à des fins spéciales en monnaies convertibles	28 229 337	12 923 447	10 262 946	-1 014	30 888 823
Bulgarie	28	0	0	0	28
Chine	41 470	0	19 823	0	21 647
Cuba	412 148	21 000	0	0	433 148
Égypte	-45 546	0	0	0	-45 546
Egypt Iron And Steel Company	31 942	0	0	0	31 942
Inde	-209	209	0	0	0
Indéterminé	293	0	0	0	293
Total contributions à des fins spéciales en monnaies non convertibles	440 126	21 209	19 823	0	441 513
TOTAL GÉNÉRAL	30 580 602	13 061 150	10 334 987	168 663	33 475 428

**Tableau 4. État récapitulatif des activités de coopération technique financées
par des fonds d'affectation spéciale pour l'année 2006
au 31 décembre 2006 – libellées en euros
(En euros)**

<i>Rubrique</i>	<i>Solde 2006</i>	<i>Contributions reçues, intérêts et recettes accessoires 2006</i>	<i>Dépenses 2006</i>	<i>Soldes inutilisés au 31/12/2006</i>
<u>Projets financés par les pays récipiendaires</u>				
Kenya	41 661	22 688	-531	64 880
Soudan	126 661	0	11 387	115 274
Total partiel	168 322	22 688	10 856	180 154
<u>Projets financés par des pays donateurs</u>				
Allemagne	0	700 000	99 014	600 986
Commission européenne	41 403	50 234	34 789	56 848
Facilité d'appui à l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique	49 976	1 030	0	51 006
Finlande	1 158 278	0	683 083	475 195
France	850 751	1 443 392	1 851 692	442 451
Italie	10 691 287	7 095 378	5 735 244	12 051 421
Norvège	0	184 593	24 063	160 530
Pays-Bas	178 751	353 180	333 112	198 819
Trust Fund Trade	729 086	144 548	311 096	562 538
Union européenne	3 462 700	1 323 146	2 277 174	2 508 672
Total partiel	17 162 232	11 295 501	11 349 267	17 108 466
<u>Autres fonds d'affectation spéciale</u>				
Indéterminé	0	34 858	34 858	0
Total partiel	0	34 858	34 858	0
Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD)	0	1 116 100	412 207	703 893
Autriche	0	85 237	43 838	41 399
Centre de modernisation industrielle, Le Caire (Égypte)	1 732 481	-403	19 484	1 712 594
Espagne	106 000	0	0	106 000
Hilfswerk Austria	0	35 000	31 766	3 234
Iran (République islamique d')	51 600	0	51 166	434
Partenariat pour les énergies renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie	0	172 890	114 336	58 554
Total partiel	1 890 081	1 408 824	672 797	2 626 108
TOTAL GÉNÉRAL	19 220 635	12 761 871	12 067 778	19 914 728

**Tableau 4. État récapitulatif des activités de coopération technique financées
par des fonds d'affectation spéciale pour l'année 2006
au 31 décembre 2006 – libellées en dollars**
(En dollars)

<i>Rubrique</i>	<i>Solde 2006</i>	<i>Contributions reçues, intérêts et recettes accessoires 2006</i>	<i>Dépenses 2006</i>	<i>Soldes inutilisés au 31/12/2006</i>
Projets financés par les pays récipiendaires				
Algérie	23 647	2 844	-14	26 505
Arabie saoudite	1 413 919	0	908 577	505 342
Arabie saoudite: General Investment Authority	52 179	0	0	52 179
Arabie saoudite: Saudi-German Hospitals Group	16 498	0	-42 748	59 246
Argentine	361 894	0	0	361 894
Bélarus	26 204	0	0	26 204
Bolivie	12 460	0	0	12 460
Brésil	530 657	-14 787	321 300	194 570
Bulgarie	7 104	0	0	7 104
Chili	6 824	0	0	6 824
Chine	726 110	471 634	610 334	587 410
Colombie	142 212	62 114	37 162	167 164
Côte d'Ivoire	9 358	0	0	9 358
Egypte	499 463	609 575	359 313	749 725
Égypte: Fonds social de développement	103 807	0	43 683	60 124
Équateur	37 795	39 968	41 007	36 756
Fédération de Russie	224 905	21 188	130 601	115 492
Fédération de Russie: The Foundation NEM and CPCOGI	1 786	0	0	1 786
Gabon	3 604	0	0	3 604
Honduras	2 958	0	0	2 958
Inde	2 516 047	-86 031	546 329	1 883 687
Indonésie	0	31 051	15 124	15 927
Iran (République islamique d')	841 188	59 485	206 920	693 753
Iran: Organization for Investment, Economic and Technical Assistance of Iran	52 112	0	0	52 112
Iraq	27 625	0	8 177	19 448
Jamahiriya arabe libyenne: Benghazi Development Centre	8 093	0	0	8 093
Jamahiriya arabe libyenne: General Pipe Company Benghazi	2 700	0	0	2 700
Jamahiriya arabe libyenne: Industrial Research Centre of Libya	10 049	0	0	10 049
Jamahiriya arabe libyenne: Secretariat of Strategic Industry	53 081	0	0	53 081
Kenya	7 983	0	-11	7 994
Liban	151 324	0	4 719	146 605
Lituanie	3 883	0	-45	3 928

<i>Rubrique</i>	<i>Solde 2006</i>	<i>Contributions reçues, intérêts et recettes accessoires 2006</i>	<i>Dépenses 2006</i>	<i>Soldes inutilisés au 31/12/2006</i>
Madagascar	95 671	0	0	95 671
Maurice	26 938	-26 938	0	0
Mexique	27 380	0	0	27 380
Nigéria	1 830 875	0	699 304	1 131 571
Oman	11 311	0	0	11 311
Pakistan	28 604	0	24 453	4 151
Panama	10 057	0	0	10 057
Paraguay	17 780	0	0	17 780
Rwanda	0	1 350 000	951 867	398 133
Soudan	329	0	0	329
Tchad	0	150 064	74 536	75 528
Thaïlande	16 174	0	0	16 174
Turquie	9 408 936	0	2 398 768	7 010 168
Total partiel	19 351 524	2 670 167	7 339 356	14 682 335
<u>Experts associés et administrateurs auxiliaires</u>				
Allemagne	137 241	265 987	216 481	186 747
Autriche	45 488	0	44 031	1 457
Belgique	24 762	0	0	24 762
Danemark	215 314	0	0	215 314
Espagne	25 026	0	0	25 026
Fédération de Russie	235	0	0	235
France	23 456	0	0	23 456
Italie	380 377	0	236 217	144 160
Japon	195 506	158 970	146 765	207 711
Norvège	118 822	143 115	-13 602	275 539
Pays-Bas	177 007	25 000	172 051	29 956
République de Corée	-3 516	0	0	-3 516
République populaire démocratique de Corée	36 515	120 000	124 703	31 812
Suisse	70 903	0	-13 465	84 368
Total partiel	1 447 136	713 072	913 181	1 247 027
<u>Frais de voyage d'administrateurs auxiliaires</u>				
Autriche	0	136 785	64 283	72 502
Danemark	32 193	0	0	32 193
Fédération de Russie	0	76 755	40 624	36 131
Italie	47 946	0	33 941	14 005
Pays-Bas	27 506	-25 000	0	2 506
Total partiel	107 645	188 540	138 848	157 337

<i>Rubrique</i>	<i>Solde 2006</i>	<i>Contributions reçues, intérêts et recettes accessoires 2006</i>	<i>Dépenses 2006</i>	<i>Soldes inutilisés au 31/12/2006</i>
<u>Projets financés par des pays donateurs</u>				
Australie	23 274	0	0	23 274
Autriche	94 793	0	53 442	41 351
Belgique	81 402	0	0	81 402
Canada	41 757	0	35 121	6 636
Danemark	43 669	0	2 902	40 767
Espagne	710 662	655 841	627 738	738 765
États-Unis d'Amérique	373 232	0	0	373 232
Facilité d'appui à l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique	250 000	5 613	0	255 613
Finlande	92 633	0	38 316	54 317
France	441 424	-254 452	62 120	124 852
Grèce	23 524	0	0	23 524
Italie	2 876 324	981 801	2 192 307	1 665 818
Japon	1 491 187	4 220 702	1 060 875	4 651 014
Norvège	1 277 009	2 278 687	2 012 540	1 543 156
République de Corée	27 686	0	-136	27 822
République de Corée: Korean Research Institute of Standards and Science	133 002	0	0	133 002
République tchèque	9 703	-9 718	-15	0
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	877 925	859 598	729 654	1 007 869
Suède	167 392	0	153 382	14 010
Trust Fund Trade	264 086	26 079	167 473	122 692
Total partiel	9 300 684	8 764 151	7 135 719	10 929 116
<u>Autres fonds d'affectation spéciale</u>				
Automotive Industry Development Centre (AIDC) (Afrique du Sud)	6 370	-6 370	0	0
Gulf Co-Operation Council (Arabie saoudite)	11 676	0	0	11 676
Islamic Development Bank (Arabie saoudite)	6 228	0	0	6 228
Centro de Investigaciones Textiles (Argentine)	60 561	12 864	6 549	66 876
Premag Handelsges.m.b.H (Autriche)	2 595	0	0	2 595
Austria Rural Energy (Autriche)	1 016 745	34 413	272 576	778 582
Kuwait Finance House à Bahreïn (Bahreïn)	40 979	0	22 638	18 341
Institut pour le développement scientifique et technologique (IDCT) (Brésil)	4 075	0	0	4 075
Servico Nacional de Aprendizagem Industry (Brésil)	38 327	0	0	38 327
Jiangsu Baixue Electric Appliances Company (Chine)	407	0	0	407
Instituto de Investigación de Recursos Biológicos (Colombie)	0	52 400	38 945	13 455
Beni-Suef Cement Company (Égypte)	33 822	0	0	33 822
Engineering for the Petroleum and Process Industry	8 179	0	0	8 179

<i>Rubrique</i>	<i>Solde 2006</i>	<i>Contributions reçues, intérêts et recettes accessoires 2006</i>	<i>Dépenses 2006</i>	<i>Soldes inutilisés au 31/12/2006</i>
Engineering for the Petroleum and Process Industry (ENPPI) (Égypte)	8 179	0	0	8 179
Epstein Engineering Export Ltd. (États-Unis d'Amérique)	807	0	0	807
The Ford Foundation (États-Unis d'Amérique)	12 982	0	0	12 982
US Agency For International Development (États-Unis d'Amérique)	-399	0	0	-399
Oil and Natural Gas Corporation Ltd (Inde)	30 411	0	0	30 411
Glucosan Factories (Iran, République islamique d')	-172	0	0	-172
Iranian Fuel Conservation Organization (IFCO) (Iran, République islamique d')	86 635	92 635	68 569	110 701
MAGFA Information Technology Development Centre (Iran, République islamique d')	10 777	0	-3	10 780
Shahid Modarres Industrial Pharmaceutical Complex (Iran, République islamique d')	53 878	0	0	53 878
Sezione Speciale per l'assicurazione del Credito (Italie)	36 448	0	0	36 448
Chugoku Electric Power Co. Inc. (Japon)	54 821	-54 821	0	0
New Energy and Industrial Technology Development Organization (Japon)	1 324	16	-66	1 406
Procter and Gamble Far East Incorporated (Japon)	475	0	0	475
Association des industries du cuir de l'Afrique orientale et australe (Kenya)	10 029	0	0	10 029
Petroliam Nasional Berhad (Petronas) (Malaisie)	28 179	0	0	28 179
Comité, Técnico Empresarial (CTE) (Mexique)	17 507	0	0	17 507
New Nigeria Development Company (Nigéria)	28 325	0	0	28 325
Nigerian National Petroleum Corporation (Nigéria)	502 649	0	0	502 649
Standards Organization of Nigeria (SON) (Nigéria)	980	0	-4	984
Norwegian Agency For Development Cooperation (NORAD) (Norvège)	923 433	425 023	631 813	716 643
Federal Chemical and Ceramics Corporation (Pakistan)	-1 677	0	0	-1 677
Inversiones Cofide S.A. (Pérou)	15 405	0	0	15 405
Gulf Organization for Industrial Consulting (Qatar)	2 418	102 830	61 149	44 099
Unilever Research (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)	2 497	0	0	2 497
Nadsme (Slovaquie)	8 181	0	0	8 181
Ceylon Steel Corporation (Sri Lanka)	5 284	0	0	5 284
Swedish International Enterprise Development Corporation (Swedcorp) (Suède)	18 293	0	0	18 293
Staudhammer Finanz AG (Suisse)	3 357	0	0	3 357
Turkish Electronic Industry Association (TESIDE) (Turquie)	1 781	0	0	1 781
Yemen Corporation for Cement Industry and Marketing (Yémen)	15 708	0	0	15 708
Accord PNUD/ONU pour la Tanzanie	230 535	0	154 972	75 563

<i>Rubrique</i>	<i>Solde 2006</i>	<i>Contributions reçues, intérêts et recettes accessoires 2006</i>	<i>Dépenses 2006</i>	<i>Soldes inutilisés au 31/12/2006</i>
Accord PNUD/ONU pour la Tunisie	15 654	0	4 814	10 840
Association internationale de développement	144 643	0	0	144 643
Banque arabe pour le développement économique (BADEA)	2 450	0	0	2 450
Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU	268 785	0	253 142	15 643
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)	442 023	253 664	322 682	373 005
Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale	0	143 438	118 602	24 836
Fonds commun pour les produits de base	-711 210	1 593 589	1 411 579	-529 200
Fonds conjoint des Nations Unies pour le Soudan	42 695	0	40 184	2 511
Fonds d'affectation spéciale du Groupe des Nations Unies pour le développement pour l'Iraq	10 306 766	2 809 682	3 421 779	9 694 669
Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine	3 848 295	2 966 040	2 627 631	4 186 704
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	100 283	136 175	143 483	92 975
Fonds international de développement agricole (FIDA)	59 860	150 000	0	209 860
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	0	187 735	0	187 735
Indéterminé	23 595	139 510	136 610	26 495
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	275	0	0	275
Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)	0	40 000	0	40 000
Pays membres du réseau RESPAP	84 561	73 230	124 180	33 611
Programme régional de l'ONUDI pour la production propre en Amérique latine et dans les Caraïbes	0	12 239	0	12 239
Total partiel	17 959 510	9 164 292	9 861 824	17 261 978
TOTAL GÉNÉRAL	48 166 499	21 500 222	25 388 928	44 277 793

Tableau 5. État récapitulatif pour l'année 2006 des activités de coopération technique menées dans le cadre d'accords interorganisations
(En dollars)

	<i>Dépenses relatives aux projets</i>	<i>Dépenses relatives aux projets</i>	<i>Dépenses totales</i>
PNUD			
Programme principal du PNUD	407 873	38 773	446 646
Projets auxquels l'ONUDI participe à titre d'organisme associé	19 036	3 063	22 099
Projets d'exécution nationale pour lesquels l'ONUDI est l'agent de réalisation	22 198	60 426	82 624
Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	6 046 842	317 984	6 364 826
	6 495 949	420 246	6 916 195
PNUE			
PNUE/FEM	3 738 255	186 179	3 924 434
	3 738 255	186 179	3 924 434
Total	10 234 204	606 425	10 840 629

Annexe II

FONDS D'EXPLOITATION: PNUD ET FONDS D'AFFECTION SPÉCIALE
ADMINISTRÉS PAR LE PNUDPROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
(ONUDI)État des fonds au 31 décembre 2006
(En dollars)**Fonds d'exploitation**Fonds d'exploitation (avant 2004)

Différence par rapport au solde de clôture (31 décembre 2003)		-1 643 640	
Ajustements et montants crédités jusqu'à présent		145 851	
Solde de clôture au 31 décembre 2006		-1 497 789	-1 497 789

Compte de compensation services

Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2006		-249 105	
Retraits en espèces du PNUD	-23 000 000		
Bordereaux interservices	21 250 899	-1 749 101	
Solde de clôture au 31 décembre 2006		-1 998 206	-1 998 206

Compte de compensation projets

Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2006		10 535 463	
Ajustements pour le fonds d'exploitation avant 2004			
Recettes accessoires et ajustements de change (Rapport n° 8)	-9 978		
Éléments divers remboursés au PNUD (Rapport n° 8)	-97 154		
Rapport n° 8: éléments précédemment comptabilisés comme dépenses dans le compte de compensation projets	32 321		
Fonds reçus directement d'autres organismes (Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS))	-29 950		
Dépenses et dépenses d'appui pour les postes concernant les projets d'exécution propre (Rapports sur l'exécution des projets: exécution)	446 645		
Dépenses et dépenses d'appui pour les postes concernant les projets exécutés par d'autres organisations et les projets d'exécution nationale (Rapports sur l'exécution des projets: réalisation)	104 724	446 608	
Solde de clôture au 31 décembre 2006		10 088 855	10 088 855

Solde au 31 décembre 2006**6 592 860****Constitué des éléments suivants:**

Encaisse et disponible en banque et en transit		657 401	
Comptes débiteurs (Rapport n° 9)		7 657 299	8 314 700
À déduire: Comptes créditeurs (Rapport n° 10)		1 607 574	
Engagements non réglés pour 2006		114 266	1 721 840
Solde au 31 décembre 2006			6 592 860

ÉTAT I
FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
(Fonds d'affectation spéciale administré par le PNUD)
(ONUDI)

État des fonds au 31 décembre 2006

(En dollars)

<u>Fonds d'exploitation</u>	en dollars	en dollars
Solde au 1 ^{er} janvier 2006		-306 729
À ajouter: Retraits en espèces du PNUD		
Bordereaux interservices		
Autres charges/crédits (net)		
Recettes accessoires et ajustements de change (net) (Rapport n° 19)	-5 314	
Éléments divers imputés au fonds d'affectation spéciale (net) (Rapport n° 19)		-5 314
		-312 043
À déduire: Dépenses en 2006		
Au titre des projets		
Décassements (Rapport n° 16)	3 808 994	
Engagements non réglés (Rapport n° 16)	2 238 484	
Services d'appui administratif et opérationnel (Rapport n° 15A)	318 048	6 365 526
		-6 677 569
À ajouter ou à déduire:		
Ajustements au titre des années antérieures (Rapport n° 15B):		
Dépenses		
Dépenses d'appui		
Services d'appui administratif et opérationnel		
Solde au 31 décembre 2006		-6 677 569
Constitué des éléments suivants:		
Encaisse disponible en banque et en transit	0	
Comptes débiteurs (Rapport n° 20)	0	0
		0
À déduire: Comptes créditeurs (Rapport n° 21)	4 439 085	
Engagements non réglés (Rapport n° 16)	2 238 484	6 677 569
		-6 677 569

ÉTAT I
FONDS DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE POUR LA RÉGION DU TUMEN
(ONU DI)

État des fonds au 31 décembre 2006
(En dollars)

<u>Fonds d'exploitation</u>	en dollars	en dollars
Solde au 1 ^{er} janvier 2006		-153
À ajouter: Retraits en espèces du PNUD		
Bordereaux interservices		
Autres charges/crédits (net)		
Recettes accessoires et ajustements de change (net)		
(Rapport n° 19)	-89	
Éléments divers imputés au fonds d'affectation		
spéciale (net) (Rapport n° 18)	0	-89
		-242
À déduire: Dépenses en 2006		
Au titre des projets		
Décassements (Rapport n° 15A)	-636	
Engagements non réglés (Rapport n° 16)	0	
Services d'appui administratif et opérationnel		
(Rapport n° 15A)	-64	-700
		458
À ajouter ou à déduire:		
Ajustements au titre des années antérieures		
(Rapport n° 15B):	0	
Dépenses	0	
Dépenses d'appui	0	
Services d'appui administratif et opérationnel	0	0
		0
Solde au 31 décembre 2006		458
Constitué des éléments suivants:		
Encaisse disponible en banque et en transit	0	
Comptes débiteurs (Rapport n° 20)	22 601	22 601
À déduire: Comptes créditeurs (Rapport n° 21)	22 143	
Engagements non réglés (Rapport n° 16)	0	22 143
		458

Annexe III

COMPTE SPÉCIAL POUR LE SERVICE DES BÂTIMENTS
(DÉPENSES AUTRES QUE DE PERSONNEL)

État des recettes et des dépenses pour l'année terminée le 31 décembre 2006
(En euros)

Recettes	en euros	en euros
Contributions reçues		
AIEA	8 307 386	
ONUDI	2 454 501	
ONUV	3 357 407	
OTICE	1 344 076	
		<hr/>
		15 463 370
Remboursement pour des projets ponctuels		2 284 286
Intérêts créditeurs		530 242
Recettes accessoires		46 730
Total recettes		<hr/> 18 324 628
Dépenses		
Location et entretien des locaux		4 506 987
Éclairage, chauffage, énergie et eau		6 039 200
Fournitures et accessoires		75 174
Biens d'équipement		33 292
Frais bancaires		2 980
Autres dépenses générales de fonctionnement		15 756
Total dépenses		<hr/> 10 673 389
Excédent des recettes sur les dépenses pour l'année		7 651 239
Économies sur annulations d'engagements		23 361
EXCÉDENT NET POUR L'EXERCICE 2006		<hr/> 7 674 600
État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes inutilisés au 31 décembre 2006		
Actif		
Liquidités		18 027 144
Comptes débiteurs		
Taxes		804 919
Organisations sises au CIV		10 505 209
Divers		774 601
Total actif		<hr/> 30 111 873

Passif	
Engagements non réglés	2 661 610
Versements par anticipation	433 767
Comptes créditeurs	3 754 864
Total passif	6 850 241

Soldes inutilisés	
Solde disponible au 1 ^{er} janvier 2006	15 587 032
À ajouter: Excédent net en 2006	7 674 600
Solde disponible au 31 décembre 2006	23 261 632

TOTAL RÉSERVES ET SOLDE INUTILISÉS **23 261 632**

TOTAL PASSIF, RÉSERVES ET SOLDE INUTILISÉS **30 111 873**

Analyse des soldes inutilisés:	AIEA	ONUDI	ONUS	OTICE	Total
Solde d'ouverture en 2006	8 051 756	2 668 846	3 475 375	1 391 055	15 587 032
Contributions	8 307 386	2 454 501	3 357 407	1 344 076	15 463,370
Intérêts (nets des frais bancaires)	146 452	132 779	143 925	104 106	527 262
Dépenses nettes	-4 467 622	-1 320 004	-1 805 577	-722 829	-8,316,032
	12 037 972	3 936 122	5 171 130	2,116,408	23 261 632
Contributions à recevoir	9 700 215	0	802 389	2 605	10 505 209